

**LA JUSTICE LIBÈRE
L'INFLUENCEUR ALGÉRIEN
«DOUALEMN»**

Nouveau camouflet pour Retailleau

Lire l'article de
El-Houari Dilmé page 3



Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

CAUSE SAHRAOUIE

**Stora appelle
les autorités
françaises
à revenir
à la légalité
internationale**

P. 4



LOGEMENT
PROMOTIONNEL AIDÉ

**De nouveaux
mécanismes
pour résoudre
le problème
des projets
à l'arrêt**

P. 4

AMNESTY
INTERNATIONAL

**«Tout projet
d'expulsion de
Palestiniens
est un crime
de guerre»**

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2



Amnesty International «Tout projet d'expulsion de Palestiniens est un crime de guerre»

Mohamed Mehdi

Vendredi, 20^e jour de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, Ghaza compte toujours ses martyrs et enregistre de nouveaux. Dans son bilan statistique de jeudi dernier, le ministère de la Santé de l'enclave a indiqué que le nombre de victimes a atteint 47.583 martyrs et 111.633 blessés.

Ce bilan comprend 31 martyrs, dont 28 corps retrouvés sous les décombres, un martyr ayant succombé à ses blessures et 2 nouveaux martyrs tombés dans les attaques de mercredi, ainsi que 4 autres blessés.

La situation du secteur de la Santé à Ghaza ne s'est pas améliorée après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Le directeur des hôpitaux de campagne de Ghaza, le Dr Marwan Al-Hamas, a confirmé que « l'occupation israélienne ne respecte pas le protocole humanitaire ni aucun autre engagement » dans le cadre de l'accord de trêve. « Seuls 120 patients ont été autorisés à se faire soigner à l'extérieur de l'enclave », alors que l'accord en prévoyait plusieurs milliers, a-t-il expliqué. « Nous avons une liste de 35.000 patients qui ont désespérément besoin de soins à l'extérieur de Ghaza », dit-il encore. En même temps, l'entité sioniste « refuse d'autoriser l'entrée d'hôpitaux de campagne pour soigner les patients et les blessés ». Dans une région comme Rafah, « il n'y a ni hôpital ni centre santé, à l'exception d'un hôpital de campagne », poursuit-il. Le même responsable a révélé que « certains patients sont morts avant que leur tour n'arrive de se faire soigner à l'étranger » et que « 40 % des cas atteints d'insuffisance rénale sont morts faute de soins nécessaires ». A propos de l'aide médicale entrée depuis le début de la trêve, Marwan Al-Hamas affirme que « seuls 76 camions d'aide ont été acheminés vers l'enclave, y compris des fournitures médicales non prioritaires ». « Il n'y a même pas de couvertures ni de vêtements d'hiver », dans l'aide envoyée, ajoute le directeur des hôpitaux de campagne de Ghaza.

De son côté, le Bureau des médias du gouvernement de Ghaza a indiqué, vendredi, lors d'un point de presse, que le volume de l'aide entrée dans l'enclave est « loin du minimum requis », précisant que depuis le début de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu, il y a 20 jours, « le nombre de camions n'a pas dépassé 8.500, sur total de 12.000 camions censés entrer à raison de 600 par jour ». Alors que le nord de Ghaza « qui devait bénéficier de 6.000 camions d'aide (à raison de 300 par jour) n'en a reçu que 2.916 en trois semaines », ajoute la même source.

En termes de nature et de qualité de cette aide, « la majorité est constituée de colis alimentaires, de légumes, de fruits, mais également de produits secondaires tels que (les nouilles) indom, du chocolat et des chips, au détriment d'autres besoins, ce qui implique une manipulation claire des besoins et des priorités en matière de secours et d'abri », affirme le Bureau des médias du gouvernement. Pour ce qui est des abris, « le besoin réel atteint 200.000 tentes et 60.000 mobilhomes, mais ce qui a

été apporté n'a pas dépassé 10% des tentes et aucun mobilhome n'a été introduit, ce qui signifie que des centaines de milliers de citoyens affrentent le rude hiver sans abri adéquat », affirme la même source lors de son point de presse sur lequel nous reviendrons dans l'édition de dimanche.

L'ALGÉRIE REJETTE LES PLANS VISANT À VIDER GHAZA DE SA POPULATION

Dans un communiqué rendu public jeudi, le ministère algérien des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a exprimé l'espoir de voir se poursuivre la deuxième phase de négociations de cessez-le-feu à Ghaza pour « la prise en charge des répercussions de l'agression sioniste », et a rejeté catégoriquement « plans visant à déplacer et vider Ghaza de ses populations autochtones », a indiqué l'APS. « Avec le début des négociations de la deuxième phase, visant à consolider le cessez-le-feu dans la bande de Ghaza en particulier, et à poursuivre la prise en charge des répercussions de la guerre qui lui est imposée en général, l'Algérie exprime l'espoir de voir les efforts du groupe de médiation se poursuivre, avec un large soutien international, afin de garantir l'application de cet accord et le suivi de sa mise en œuvre dans toutes ses clauses et dimensions », lit-on dans le communiqué.

En outre, le communiqué du MAE a exprimé le « rejet catégorique » de l'Algérie des « plans visant à déplacer et vider Ghaza » de sa population, « dans le cadre d'un plan plus large ciblant le projet national palestinien dans son essence ».

« L'Algérie réaffirme également sa conviction profonde que la réalisation d'une paix durable au Moyen-Orient demeure étroitement liée à la satisfaction des droits du peuple palestinien en lui permettant d'établir son Etat indépendant et souverain, selon le principe des «deux Etats» convenu au niveau international, en tant que solution juste, durable et définitive au conflit arabo-israélien », ajoute le document. Pour l'Algérie, il est « impératif d'unifier les territoires palestiniens, de Ghaza à la Cisjordanie et El Qods occupées, en vue de concrétiser le projet national palestinien », soulignant que « les tentatives d'effacer les repères de ce projet, de le fragmenter ou de le liquider ne feront que prolonger le conflit, approfondir les souffrances du peuple palestinien et aggraver l'état d'insécurité et d'instabilité dans l'ensemble de la région », conclut le communiqué.

METTRE FIN À L'OCCUPATION ISRAÉLIENNE ILLÉGALE

Amnesty International (AI) a réagi, dans un communiqué rendu public jeudi, aux déclarations du président Donald Trump qui a affirmé que les Etats-Unis vont « prendre le contrôle de Ghaza » et préconisant, par conséquent, l'expulsion de plus de deux millions d'habitants de l'enclave vers la Jordanie, l'Egypte et d'autres pays. « Les propos du président Trump, appelant au transfert forcé des Palestiniens de la bande de Ghaza occupée vers les pays voisins,

douivent être condamnés de manière unanime et sans aucune équivoque. Son discours est provocateur, scandaleux et honteux, et sa proposition constitue une violation flagrante du droit international », a déclaré Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International. Ajoutant que « tout projet d'expulsion forcée de Palestiniens hors du territoire occupé contre leur volonté est un crime de guerre et s'il est commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique contre la population civile, il constituerait un crime contre l'humanité ». Amnesty estime que « les commentaires du président Trump déshumanisent dangereusement les Palestiniens qui, depuis 16 mois, sont victimes du génocide commis par Israël à Ghaza et vivent depuis des décennies sous occupation illégale et dans un système d'apartheid ». Le communiqué d'AI rappelle

Conflit dans l'Est de la RDC L'Algérie appelle à la «désescalade»

L'Algérie est «profondément préoccupée» par la reprise du conflit dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) et appelle à la «retenue» et à la «désescalade» dans la perspective de permettre la reprise du dialogue, a indiqué vendredi le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à Genève, Rachid Bladehane.

Dans son intervention lors d'une session extraordinaire du Conseil des droits de l'Homme sur la RDC, à la demande de cette dernière, M. Bladehane a déclaré que l'Algérie «est profondément préoccupée par la reprise du conflit à l'Est de la RDC, engendrant des violences systémiques, en particulier les attaques contre les civils, les femmes et les enfants, ainsi que des violations massives des droits humains et du droit humanitaire», qualifiant d'«alarmante» la situation de vul-

nérabilité extrême dont souffrent des millions de Congolais. «L'Algérie insiste sur l'importance vitale de garantir l'accès de l'aide humanitaire aux personnes vulnérables et rappelle à toutes les parties leurs obligations en vertu du droit international humanitaire : la vie des civils et celle du personnel humain doivent être protégées, l'acheminement de l'aide doit se faire sans entrave, et les corridors humanitaires doivent être respectés», a-t-il ajouté. L'Algérie «appelle instamment à la retenue et à la désescalade dans la perspective de permettre la reprise du dialogue, en vue d'une solution politique à même de mettre fin à la souffrance des Congolais, de garantir le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC et d'instaurer une paix durable dans la région», poursuit le diplomate.

Dans cet esprit, a-t-il souligné,

l'Algérie «fait siennes les conclusions des Sommets extraordinaires de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC)», se réjouissant, particulièrement, de la tenue, en ce moment, à Dar Es Salam, d'un sommet conjoint SADC-EAC. M. Bladehane a, en outre, réaffirmé que l'Algérie «soutient pleinement les processus régionaux en cours et appelle toutes les parties à honorer leurs engagements».

Elle exprime, malgré une lourde adversité, ses encouragements et son soutien au Kenya et à l'Angola dans leurs efforts de médiation. L'Algérie «se dit prête à accompagner ces efforts de médiation régionale en cours et à œuvrer au service du rétablissement de la paix et de la stabilité en RDC et dans la région des Grands Lacs», a-t-il conclu.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Quelles conséquences aura l'augmentation des prix à l'exportation du gaz naturel liquéfié

(GPL) et du gaz de pétrole liquéfié (GNL) sur les consommateurs ? Décidée par Sonatrach, en février, cette augmentation à hauteur de 1,6 % et 7,1 %, par rapport à janvier, touche les prix de ces deux produits à l'exportation, soit une hausse de 15 dollars pour le propane, qui atteint les 565 dollars la tonne, et 40 dollars pour le butane, qui atteint les 600 dollars la tonne, et les conséquences concerneront les consommateurs des pays acheteurs sur le marché mondial.

Les fournisseurs d'énergie ou les détaillants dans ces pays achètent du gaz naturel sur les marchés de gros dans le but de le revendre aux consommateurs, d'où la corrélation et la répercussion directe et immédiate entre les prix sur les marchés de gros et de détail du gaz.

Ainsi, le prix du gaz facturé pour le consommateur étant directement influencé par les fluctuations du prix sur ces marchés, il faut s'attendre à une hausse de la facture de consommation de gaz dans le pays acheteur et autres incidences inflationnistes. Quant aux consommateurs du pays exportateur, la situation ne devrait pas changer. Se basant, dans cette optique, sur des précédentes augmentations des prix à l'exportation du GPL et du GNL, dont la plus récente remonte au mois de juillet dernier, où Sonatrach a augmenté le prix du propane de 55 dollars, pour atteindre les 550 dollars la tonne à la vente et celui du butane de 75 dollars, vendu 500

dollars la tonne, qui n'ont eu aucune incidence de prix sur le marché intérieur.

Notons que les prix du GPL et du GNL fixés par Sonatrach sont utilisés comme référence pour la région méditerranéenne et la mer Noire, influençant directement les tarifs appliqués dans des pays comme la Turquie, ainsi que d'autres pays de la région qui s'approvisionnent auprès de Sonatrach. Et les conséquences de cette hausse ne se répercutent pas uniquement sur la facture de consommation des ménages (chauffage domestique, notamment dans les zones rurales et les régions non raccordées au gaz naturel), des pays clients car le propane et le butane, principaux composants du GPL, sont utilisés dans l'industrie pétrochimique comme matières premières pour la fabrication de plastiques et autres produits dérivés, ainsi que l'utilisation en tant que carburants alternatifs dans certains véhicules pour réduire la dépendance aux carburants classiques. Autant dire que ces augmentations, qui vont induire des coûts de production plus chers dans l'industrie pétrochimique, notamment, vont entraîner des hausses de prix de certains produits finis.

Les répercussions toucheront, donc, plusieurs secteurs économiques dans les pays concernés, qui doivent s'acclimater avec ce marché volatile. Car, cette tendance à la hausse des prix du GPL et du GNL pourrait s'inscrire dans la durée, selon les prévisions des experts, et ce « en fonction de l'évolution des prix du pétrole et des tensions géopolitiques », relève-t-on.

doivent être condamnés de manière unanime et sans aucune équivoque. Son discours est provocateur, scandaleux et honteux, et sa proposition constitue une violation flagrante du droit international », a déclaré Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International. Ajoutant que « tout projet d'expulsion forcée de Palestiniens hors du territoire occupé contre leur volonté est un crime de guerre et s'il est commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique contre la population civile, il constituerait un crime contre l'humanité ». Amnesty estime que « les commentaires du président Trump déshumanisent dangereusement les Palestiniens qui, depuis 16 mois, sont victimes du génocide commis par Israël à Ghaza et vivent depuis des décennies sous occupation illégale et dans un système d'apartheid ». L'ONG note que tout en évoquant à « plusieurs reprises » la destruction, les massacres et les conditions invivables dans la bande de Ghaza, le président Trump « était assis à côté du Premier ministre israélien Netanyahu », « mais il s'est bien gardé de mentionner la responsabilité du gouvernement israélien dans les causes de cette dévastation ». « Il n'a pas non plus reconnu le rôle du gouvernement américain dans la fourniture d'armes qui ont été utilisées de manière répétée pour mener des attaques meurtrières et illégales à Ghaza », ajoute Amnesty. « Face aux dangereuses menaces proférées par le président Trump, il est plus important que jamais que le reste de la Communauté internationale rejette catégoriquement ces propositions et accélère les efforts diplomatiques, conformément au droit international, visant à mettre fin à l'occupation israélienne illégale, démanteler l'apartheid », poursuit le communiqué. Par ailleurs, Amnesty International met en garde contre « le mauvais usage de l'aide humanitaire et de la reconstruction, dont la population a désespérément besoin, comme monnaie d'échange ou comme moyen de contraindre les Palestiniens de Ghaza à partir ». « Aucun État n'a le droit de traiter les membres d'une population protégée vivant sous occupation comme des pions dans un jeu d'échec géopolitique », conclut le communiqué de l'ONG.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Diffusion : **Ouest et Centre :** SDPO - **Est :** SO.DI. PRESSE

La justice libère l'influenceur algérien «Doualemn» **Nouveau camouflet pour Retailleau**

L'influenceur algérien «Doualemn», que la France a voulu expulser vers l'Algérie et qu'Alger a refusé de laisser entrer sur son sol, va finalement être remis en liberté. La justice a décidé d'annuler son OQTF. Un camouflet pour le ministre de l'Intérieur français, Bruno Retailleau.

El-Houari Dilmi

En effet, la justice française annule une décision concernant l'expulsion d'un influenceur algérien. Le tribunal administratif de Melun, près de Paris, a annulé, jeudi, les décisions prises à l'encontre de l'influenceur algérien, visé par une obligation de quitter le territoire français (OQTF) sans délai, rapporté des médias. Saisi en urgence, le Tribunal administratif de Melun a tenu audience jeudi et «décidé d'annuler les décisions prises par le préfet de l'Hérault», dans le sud de la France. Il «enjoint à l'autorité préfectorale de réexaminer la situation de l'intéressé dans un délai de trois mois et de lui délivrer une autorisation provisoire de séjour durant le temps de ce réexamen». Cette décision de la justice inflige un camouflet au ministre de l'Intérieur français et à l'extrême droite, en se prononçant contre toute expulsion arbitraire du territoire.

Au cœur d'un bras de fer entre Alger et Paris, l'influenceur «Doualemn», ressortissant algérien de 59 ans aux 168.000 abonnés sur TikTok, avait été in-

terpellé, le 5 janvier à Montpellier, en lien avec une de ses vidéos. Dans cette dernière, il tenait des propos qui ont fait l'objet de traductions fluctuantes. Les Autorités françaises les avaient, dans un premier temps, considérés comme «un appel au meurtre» mais la justice avait, par la suite, retenu une traduction qui relevait une incitation à «attraper» un homme et lui infliger une «correction sévère», selon des médias français. Des propos qui, pour le préfet de l'Hérault, justifiaient le retrait de son titre de séjour et son expulsion vers l'Algérie.

Mais, dès l'arrivée du quinquagénaire sur le sol algérien, le 9 janvier, les autorités algériennes l'avaient immédiatement renvoyé en France.

Le juge de Melun a annulé les décisions du préfet de l'Hérault et «enjoint à l'autorité préfectorale de réexaminer la situation de l'intéressé dans un délai de trois mois et de lui délivrer une autorisation provisoire de séjour durant le temps de ce réexamen». L'influenceur n'est plus sous le coup d'une OQTF. L'État français est même condamné à lui verser 1.200 euros.

Algérie-Mauritanie **La coopération enregistre un «bond exceptionnel»**

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'extérieur, M. Mohamed Saïd Ould Merzoug, a salué, jeudi, le «bond exceptionnel» que connaît la coopération bilatérale entre l'Algérie et son pays ces dernières années, soulignant l'importance de renforcer cette coopération.

Dans une déclaration au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Ould Merzoug a indiqué avoir transmis au président de la République «les salutations de son frère et ami, le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani» et lui avoir remis une lettre de sa part.

Cette lettre s'inscrit dans le cadre de la «concertation permanente entre les dirigeants des deux pays sur les questions d'intérêt commun, la coopération algéro-mauritanienne, qui a connu un bond exceptionnel ces dernières années», ainsi que «les questions d'intérêt pour la nation arabo-musulmane et l'évolution des relations internationales», a-t-il précisé.

Lors de cette audience, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a

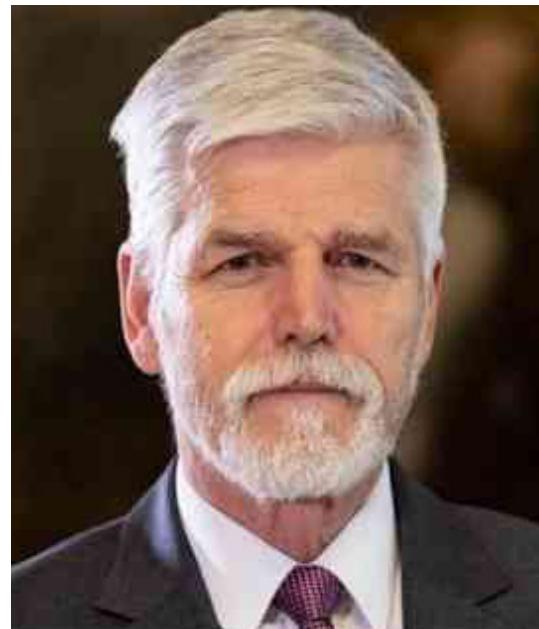
insisté sur «l'importance de la concertation entre les deux pays frères, liés par des relations de longue date», a souligné le ministre mauritanien, ajoutant que le président de la République l'a chargé de transmettre «ses salutations à son frère et ami, le président de la République islamique de Mauritanie».

M. Ould Merzoug a, par ailleurs, indiqué avoir adressé ses remerciements au président de la République pour sa dernière visite en Mauritanie, à l'occasion de la tenue de la Conférence continentale sur l'éducation, la jeunesse et l'employabilité, saluant son rôle important lors de cet événement.

Il a également précisé avoir fait part au président de la République de «la volonté du Président El Ghazouani d'approfondir la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Mauritanie».

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue tchèque



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi, un appel téléphonique du président de la République tchèque, M. Petr Pavel, lors duquel il a été question des moyens de relancer la coopération bilatérale et des développements régionaux et internationaux, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Les deux Présidents ont évoqué, au cours de cet appel téléphonique, les «moyens de relan-

cer la coopération entre les deux pays», a précisé la même source, ajoutant que «l'échange cordial et riche a porté notamment sur les domaines de la coopération économique et militaire et les rencontres d'hommes d'affaires».

«Evoquant les développements régionaux et internationaux, les deux Présidents ont relevé une convergence de vues concernant la cause palestinienne et la solution à deux Etats», souhaitant, par ailleurs, «stabilité et progrès pour

le peuple syrien frère», selon la même source. A cette occasion, «le président de la République a réitéré à son homologue tchèque son invitation à visiter l'Algérie, laquelle a été acceptée», a ajouté le communiqué de la Présidence de la République, précisant que «cette visite sera une occasion propice pour la tenue de la commission mixte algéro-tchèque et permettra d'examiner les moyens de faire avancer tous les dossiers d'intérêt pour les deux pays».

Raïna Raïkoum

Belkacem Ahcène Djaballah

Il est évident, et ce depuis bien longtemps, qu'en plus des missions traditionnelles d'information, de formation et de divertissement assumées par les médias, qu'ils soient lourds ou non, populaires ou catégoriels, généralistes ou spécialisés - la presse (et ses employés appelés journalistes, soutenus par des consultants et divers experts et autres spécialistes) peut être, aussi, un instrument de propagande et de déformation des opinions publiques qui ont le malheur ou la malchance ou la légèreté (sans qu'ils le sachent tout en croyant savoir) de consommer, sans se méfier et sans précautions, leurs contenus.

Il ne s'agit pas, ici, de glosier sur les médias des pays du Sud global, lesquels encore largement émergents, se cherchent, essayant de dégager des voies de travail acceptables et ce, dans un intérêt général, pas encore totalement conceptualisé, donc soumis à des changements continuels liés aux changements de pouvoirs. Il s'agit là, de critiquer (au sens noble du terme) les médias occidentaux, surtout ceux à gestion privée, tout particulièrement ceux très liés à des calculs (ateurs) financiers, commerciaux et affaristes, pour ne pas dire «mafieux à cols blancs». Pour bien d'entre eux propriétés de groupes économiques puissants, de plus en plus libertariens et/ou facho-souverainistes **. Un mélange explosif, souvent sans assise partisane précise, les médias et leurs animateurs, «pauvres Blancs de la culture, constructeurs de fantasmes politiques et sociaux» (Pierre Bourdieu dixit) étant utilisés pour aller dans le sens qui arrange les comptes en banque et/ou leurs autres «manques». Il en est ainsi d'une bonne partie du paysage médiatique français actuel propriété, au trois quarts milliardaires, n'ayant pour foi que celle du bénéfice, et relevant de pouvoirs, chez eux et/ou chez nous, qui «ne leur crachent pas au visage», et qui acceptent leur discours, leur présence, leur philosophie de vie et leur manière de gérer le monde. Actuellement, ils ne sont plus les seuls, rejoints par les maîtres du numérique.

En France, les exemples les plus haineux se

sont ceux de CNews (propriété de Vincent Bolloré qui a possède aussi Europe 1 et le Journal du Dimanche) et, dans une moindre mesure, de BFM TV (propriété de Rodolphe Saadé, patron de Cma-Gcm) qui, sous couvert de lutte, toute hypocrite, contre l'antisémitisme (la belle excuse !) sont l'image même d'un racisme inouï. Inouï, car montrant surtout une haine sans limite de l'Islam, de l'Arabe, de l'Immigré et, ayant surtout, comme bouc émissaire, l'Algérien.

Inouï certes, mais en définitive le bienvenu car il nous montre et démontre, ainsi qu'à l'opinion publique du Sud global (les pays «insubmersibles», car il y en a, hélas, de «submersibles») la réalité d'une partie d'un pays faite de rancune, de détestation de l'«autre» et de jalouse et vivant, actuellement, dans un climat délétère. Hélas, il n'est pas, de plus en plus, le seul à travers le monde

*Paysage audiovisuel français

**En France, actuellement, huit milliardaires et deux millionnaires contrôlent 81% de la diffusion des quotidiens nationaux. Cinq milliardaires détiennent 57,2 % des audiences des chaînes télévisées généralistes et 47,6 % de celles des radios nationales généralistes. Tout dernièrement une Ecole prestigieuse française de journalisme, l'Esj de Paris a été rachetée par un groupe d'investisseurs, comprenant Bernard Arnault (propriétaire du «Parisien», des «Echos» et de «Paris Match»), Rodolphe Saadé (BFM TV, «la Provence»), Vincent Bolloré (Canal+, Europe 1, CNews, «le Journal du Dimanche»...), la famille Habert-Dassault («le Figaro»), Stanislas et Godefroy de Bentzmann (fortune estimée à 700 millions d'euros) ainsi que Pierre Gattaz (500 millions d'euros). Son objectif est de former des journalistes «non-wokes, pro-entreprises et économie de marché», rapporte un quotidien. «Une telle orientation trahit l'héritage dreyfusard de cette école et menace d'en faire un vecteur d'idéologies racistes, classistes, sexistes et queerophobes. Autrement dit: une idéologie d'extrême droite». La boucle est en passe d'être totalement bouclée!

Commerce

Révision globale du cadre législatif cette année

Une profonde révision du cadre législatif et réglementaire de la pratique commerciale est annoncée durant l'année en cours.

A. Z.

Le secteur du Commerce devrait connaître de nouvelles lois, qui seront promulguées en 2025, ainsi que l'actualisation d'autres textes pour accompagner les mutations commerciales et l'élaboration d'un plan national d'urbanisme commercial tout en élargissant l'investissement dans les grandes surfaces commerciales, selon les déclarations du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, lors d'une audition devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification, à l'Assemblée populaire nationale (APN). Le ministre a précisé, dans ce sillage, qu'il s'agissait de l'élaboration d'une loi sur l'approvisionnement, la régulation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que l'actualisation des lois sur les règles applicables aux pratiques commerciales, le commerce électronique, les espaces commerciaux et les réseaux de distribution. Il s'agit également des textes concernant la protection du consommateur, la qualité des produits et services et leur sécurité et le contrôle et les modalités de la conformité des produits importés via les frontières.

Quant au volet relatif à la régulation et à l'organisation du marché national, le ministère œuvre à la mise en place d'un plan national d'urbanisme commercial, à l'élargissement des investissements dans les grandes surfaces et espaces commerciaux, ainsi qu'à l'élaboration d'une feuille de route nationale permettant une exploitation optimale des espaces commerciaux existants mais non exploités, tout en intégrant les intervenants du commerce paral-

lèle dans le tissu commercial officiel, selon le ministre. L'année 2025 sera également marquée par la relance de la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros (MAGROS), qui «dispose actuellement de 9 marchés régionaux de fruits et légumes tout en lui consacrant un plan de modernisation et de développement de ses activités afin de renforcer son rôle dans l'approvisionnement et la régulation du marché national avec les différents produits agricoles et alimentaires, en sus de lui permettre de sceller des partenariats économiques rentables». Le ministre a également fait savoir que l'année en cours verra «le lancement de partenariats économiques prometteurs avec des investisseurs étrangers en vue de créer des bases commerciales et de grands centres de distribution, à même d'éliminer définitivement les éventuelles anomalies en matière de distribution des produits agricoles et de consommation, assurant leur accès direct au consommateur, sans obstacles ni intermédiaires illégaux».

PLUS DE 100 MILLIARDS DE DA POUR LE SOUTIEN DES PRIX DE L'HUILE, DU SUCRE ET DU CAFÉ

Concernant le volet du contrôle, le ministre a annoncé la création d'une carte nationale des laboratoires d'analyses (GEO-LAB), qui sera généralisée à tous les secteurs, l'élargissement des compétences de cinq (5) laboratoires pour inclure les analyses de précision, et la mise en service de cinq (5) nouveaux laboratoires au titre de l'année 2025, qui s'ajouteront aux 37 labos actifs», ainsi que la numérisation de toutes les procédures de contrôle des activités com-

Logement promotionnel aidé

De nouveaux mécanismes pour résoudre le problème des projets à l'arrêt

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville prépare de nouveaux mécanismes juridiques pour limiter le problème des projets immobiliers à l'arrêt concernant les formules de logement social participatif (LSP) et de logement promotionnel aidé (LPA), dans le cadre de la nouvelle loi sur l'activité de promotion immobilière, a indiqué, jeudi, à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre du secteur, Mohamed Tarek Belaribi.

Lors d'une séance plénière présidée par le vice-président de l'Assemblée, Souleyman Zerkani, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de membres du Gouvernement, M. Belaribi a précisé que son département

ministériel avait achevé l'élaboration de la loi N11-04 régissant l'activité de promotion immobilière, ajoutant qu'elle inclura de nouveaux mécanismes régulant cette activité pour éviter le problème d'arrêt des projets en raison des faillites des entreprises de construction.

Cette nouvelle loi sera «prête incessamment», a fait savoir le ministre, affirmant que ses dispositions assureront la reprise des projets à l'arrêt, même en cas de faillite des entreprises chargées de leur réalisation.

Concernant les projets LPA et LSP à l'arrêt à Oran, M. Belaribi a souligné qu'ils ne représentent qu'un taux de 11% du total du programme décidé, faisant état du lancement des procédures de résiliation des contrats de

merciales, le renforcement du contrôle du e-commerce et la modernisation des dispositifs de contrôle au niveau des ports. Dans un autre registre sensible, en l'occurrence le bilan de prise en charge de la consolidation du pouvoir d'achat du citoyen et de l'assurance de la pérennité de l'approvisionnement en produits de base, durant l'année écoulée, M. Zitouni a affirmé que les mesures d'indemnisation du différentiel du prix pour l'huile alimentaire et le sucre blanc se sont élevées à 98,8 Mds de DA, tandis que celui du produit du café vert s'élève à 2,99 Mds de DA. Quant à l'indemnisation des coûts du transport terrestre des marchandises destinées aux wilayas du Sud, le montant est estimé à 957,1 millions de DA pour des quantités estimées à 241.088 tonnes de différents produits. Alors que dans le domaine du commerce de troc avec les Etats frontaliers du Sud du pays, le ministère a recensé 195 commerçants au niveau de 10 wilayas concernées par l'entrée de différents produits provenant du Mali et du Niger, dont la valeur s'élève à 8,3 Mds de DA et la sortie de produits algériens d'une valeur de 4,9 Mds de DA.

Saluant la dynamique qu'enregistre l'Algérie, dans le sillage des réformes économiques, en application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Zitouni a révélé que le nombre global des registres de commerce au niveau national a atteint jusqu'au 2 février courant, 2.358.314 entreprises principales et secondaires. Un volume global du tissu économique enregistré, à ce jour, qui représente une hausse de 65.503 registres de commerce entre les deux années 2024 et 2025, a précisé le ministre.

Cause sahraouie Stora appelle les autorités françaises à revenir à la légalité internationale



L'historien français Benjamin Stora a appelé les autorités françaises à revenir à la légalité internationale dans leur position en faveur du «plan d'autonomie» dans le cadre de la prétendue «souveraineté marocaine» sur le Sahara occidental, assurant que c'est «la seule voie» pour un retour à la normale des relations algéro-françaises.

Dans un entretien accordé au quotidien public «El-Massa» publié jeudi, M. Stora a précisé que «le point de départ du blocage entre Paris et Alger a été la question au sujet du Sahara occidental» et la reconnaissance par la France du prétendu «plan d'autonomie», estimant qu'il appartient aux autorités françaises simplement de revenir à la légalité internationale qui reconnaît le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et de respecter les principes énoncés dans les chartes onusiennes concernant ce conflit». «C'est la seule voie qui permettra un retour à la normale des relations algéro-françaises», a-t-il dit, soulignant la nécessité de «rétablir la relation de confiance, extrêmement fragilisée, entre ces deux grands pays».

Evoquant le travail de la commission mixte algéro-française sur l'Intégrité territoriale de l'Algérie, en qualifiant les allégations de Sansal sur les frontières ouest de l'Algérie d'«aberration», rappelant que les régions évoquées «sont algériennes depuis de longs siècles».

Enseignement supérieur Inauguration de la société Etudes et Réalisations en énergies renouvelables

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a procédé, jeudi à Alger, en compagnie du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, à l'inauguration de la société Etudes et réalisations en énergies renouvelables (ER2) relevant du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), ainsi que de deux (2) plateformes technologiques spécialisées dans le domaine des énergies renouvelables.

A cette occasion, M. Baddari a affirmé que l'inauguration de l'ER2, filiale commerciale du CDER, «traduit la volonté de mettre les résultats de la recherche scientifique sur le marché et de répondre aux besoins de la société et permettre à l'université de contribuer au développement de l'économie nationale».

Il a aussi souligné que la recherche scientifique «évolue progressivement vers la 4e génération, contribuant ainsi au développement du secteur des énergies renouve-

tables, notamment à travers les services fournis par la plateforme technologique de mesures photovoltaïques et celle dédiée aux prototypes d'éoliennes».

De son côté, M. Yassaâ a mis en avant l'importance des nouvelles structures mises en place au sein du CDER, qui vont permettre de favoriser la transition énergétique et d'accélérer la mise en œuvre des projets en énergies renouvelables, notamment ceux liés à l'énergie solaire et photovoltaïque, tout en garantissant le contrôle de la qualité des panneaux solaires».

Il a également évoqué «l'élargissement des domaines de coopération avec le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, afin de développer l'hydrogène vert et bénéficier de l'expérience des ressources humaines du CDER».

A noter que l'ER2 est chargée de plusieurs missions, dont la réalisation de centrales photovoltaïques et le contrôle de la qualité et de la conformité des équipements photovoltaïques aux normes internationales.

Industrie pharmaceutique

Projet de production de matière première pour les traitements anti-cancer

M. Aziza

L'Algérie aspire non seulement à booster la fabrication locale des médicaments, notamment les traitements dits essentiels comme ceux de l'oncologie, mais de produire également la matière première pour assurer la sécurité sanitaire. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a annoncé, dans ce sens, le lancement prochain d'un projet de production de matières premières pour les traitements anticancéreux qui sera réalisé par le groupe Saidal dans la wilaya de Sétif. M. Kouidri a affirmé lors d'un point de presse, animé jeudi dernier, à l'issue d'une visite effectuée au 19^e Salon international de la pharmacie (Siphal 2025), qui se poursuit jusqu'au 8 février en cours, au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), que « le groupe Saidal va lancer dans quelques mois le projet en question ». Et de souligner que ce projet qui s'inscrit dans la stratégie du groupe visant la production des matières premières pour les différents médicaments fabriqués localement, sera réalisé dans un délai de 12 à 18 mois. Notons que les producteurs locaux ont fait part de difficultés et d'obstacles qui freinent parfois le développement de l'industrie pharmaceutique, entre autres, la rupture et problème d'approvisionnement en matières premières pour la fabrication des médicaments, notamment en moment de crise. Faut-il bien le rappeler, parmi les conséquences de la crise sanitaire provoquée par la Covid-19, des tensions sur les matières premières dans le secteur pharmaceutique. Le ministre s'est montré rassurant dans ce sens en affirmant « les producteurs locaux vont trouver leur source d'approvisionnement en matière première disponible en Algérie », tout



en assurant que « les produits de Saidal qui seront fabriqués à base de la matière locale, seront certifiés selon les normes internationales et pourraient même être commercialisés en Europe et aux Etats-Unis ». M. Kouidri a souligné que « la production pharmaceutique nationale a connu un développement important ces dernières années, notamment pour les traitements anticancéreux grâce au lancement de plusieurs projets dans ce domaine ». Il a fait état de 14 projets lancés dans le domaine de l'oncologie, dont 10 projets ont déjà été reçus, a-t-il indiqué, des agréments par les services concernés et que les quatre autres seront agréés prochainement.

S'agissant de la distribution des traitements anticancéreux, assurée par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), il a fait savoir qu'une réflexion est en cours pour associer à cette

mission les officines, notamment pour les traitements en forme sèche. Pour rappel, le CNESE, à travers l'une de ses commissions, avait organisé le 27 décembre 2022 une réunion qui a regroupé tous les acteurs (santé publique, production pharmaceutique, distributeurs, membres de la sécurité sociale ainsi que d'autres intervenants) pour justement étudier la possibilité de permettre aux officines de commercialiser les antimitotiques oraux. Et ce, suite à une demande faite par le Syndicat national des pharmaciens d'offices (Snapo). Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a insisté sur la nécessité de veiller à la disponibilité des traitements thérapeutiques et à assurer un approvisionnement régulier et un stock suffisant, en appelant les acteurs du secteur à favoriser la production locale avec le respect des normes de qualité et de fiabilité.

Bancarisation et épargne au cœur des préoccupations

M. Aziza

Le consultant et expert en géo-économie, Abderrahmane Hadef, a affirmé que l'inclusion financière est devenue un choix stratégique pour l'Algérie. Dans une déclaration faite à la presse, en marge de la tenue d'une conférence organisée par Bank ABC Algérie, dans la soirée du jeudi, à Alger, sur le rôle de l'épargne dans la sécurité financière, l'expert a précisé que les acteurs de la place financière œuvrent pour améliorer le taux de bancarisation en Algérie. Soulignant que la moyenne mondiale de taux de bancarisation est de 76 %, alors qu'en Algérie la moyenne tourne autour de 50 à 60 %.

Et d'affirmer qu'aujourd'hui, on est obligé d'aller vers des taux plus élevés pour atteindre la moyenne mondiale et pourquoi pas la dépasser. Justement, affirme-t-il, l'Algérie est en train de travailler sur trois axes principaux.

Le premier repose sur la généralisation des technologies numériques dans le système bancaire et financier, à travers tout ce qui est innovation et technologie financière, « la FinTech ». Ce dernier contribue de manière incontestable à la bancarisation des ressources qui se trouvent hors du circuit formel. Mais aussi, à travers les banques numériques. D'ailleurs, affirme notre interlocuteur, cette option a été autorisée dernièrement.

La Loi monétaire et bancaire a permis d'encourager la digitalisation de l'activité bancaire.

Inclusion financière

que le niveau de l'épargne en Algérie est en train de progresser, avec un taux croissant de collecte appréciable. Et de préciser que l'introduction des services innovants va permettre une meilleure inclusion financière et améliorer le taux d'épargne qui sera utilisé pour le financement de l'économie à travers l'investissement, mais aussi prévoir la situation de vulnérabilité des ménages.

Le ministère des Finances avait déjà annoncé la création de l'Observatoire national de l'épargne et du financement de l'économie, qui aura pour mission la collecte, l'étude et le suivi des données nationales et internationales relatives à l'épargne.

Les responsables de Bank ABC Algérie ont mis l'accent sur les investissements de leur banque dans la digitalisation des services bancaires, l'éducation financière et la conception de solutions adaptées à une clientèle diversifiée. Et ce, tout en encourageant l'épargne dynamique, qui est un vecteur de la sécurité financière. Affirmant dans ce sens, que « l'épargne constitue, en effet, une ressource précieuse permettant aux ménages de faire face aux imprévus sans recourir à l'emprunt, qu'il s'agisse des fluctuations des prix des produits de première nécessité ou des dépenses imprévues et incompressibles. Elle facilite aussi la réalisation de projets de vie importants, tels que l'acquisition d'un logement, le financement des études des enfants ou encore l'organisation de voyages ».

Mines

Un nouveau DG à ENASEL

Tayeb Nouri a été installé au poste de Directeur général de l'Entreprise nationale des sels (ENASEL), filiale du groupe industriel minier « Sonarem », en remplacement de M. Sabri Dridi, qui occupait le poste de Directeur général par intérim, a indiqué un communiqué du groupe.

Supervisée par Belkacem Soltani, Pdg du groupe public, la cérémonie d'installation de M. Nouri s'est tenue, mercredi, au siège de la Direction générale de la Sonarem, en présence des cadres et membres du Conseil d'administration de l'entreprise.

La nomination du nouveau DG d'ENASEL

vise à « donner un nouveau souffle, à assurer une continuité dans la réalisation des projets, notamment dans la conjoncture actuelle, à renforcer le rôle stratégique du groupe Sonarem dans le développement du secteur minier, allant de l'exploitation à la transformation, en passant par le traitement, et à appuyer les objectifs nationaux de la croissance économique », précise-t-on de même source.

Pour sa part, M. Nouri a fait part de sa détermination à mobiliser l'ensemble des ressources et compétences pour atteindre les aspirations et objectifs de l'entreprise et

partant contribuer à l'optimisation de la production de sels, tous types confondus, pour satisfaire les besoins du marché national et exporter l'excédent.

Ingénieur en informatique et titulaire d'un magister dans le domaine, M. Nouri cumule une expérience professionnelle de plus de 23 ans, lit-on dans le communiqué. Il a occupé plusieurs postes, le dernier en date étant celui de cadre dirigeant à l'ENASEL en charge de la recherche et du développement. Il possède des compétences avérées en management et en gestion de projets de développement dans ce secteur, conclut le communiqué.

Coopération

Sonelgaz signe avec Siemens Energy

Le Groupe Sonelgaz a annoncé, jeudi dans un communiqué, la signature d'un mémorandum d'entente avec l'allemand Siemens Energy, visant à définir les domaines de coopération et de partenariat entre les deux parties afin de renforcer les capacités techniques et technologiques de Sonelgaz.

La signature a eu lieu en marge de la visite de travail qu'effectue le Président-Directeur Général de Sonelgaz, Mouard Adjali, à Berlin (Allemagne), du 5 au 7 février en cours, pour rencontrer les principaux responsables de la société «Siemens Energy», à leur tête le PDG Christian Bruch, ajoute le communiqué.

Le mémorandum d'entente a été signé par M. Adjali et son homologue de la société allemande, M. Christian Bruch, précise le communiqué, soulignant que cet accord s'inscrit dans le cadre «des efforts de Sonelgaz pour mettre en œuvre les directives des hautes autorités du pays relatives à la diversification des exportations hors hydrocarbures, et l'élargissement du réseau des partenaires internationaux, notamment européens». A cet égard, le Groupe a précisé que le mémorandum d'entente définit les domaines de coopération et de partenariat entre les deux parties, incluant le développement et l'intégration de nouveaux moyens de production, et la maintenance des installations de production d'électricité conventionnelle ou renouvelables, ainsi que le développement et la fourniture d'équipements électriques pour les réseaux de transport et de distribution de l'électricité.

En sus de la formation dans les domaines de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, ce partenariat assurera l'accompagnement en matière de réhabilitation des équipements électriques et gaziers, ainsi que le transfert de la technologie en matière de forgeage à chaud des composants des turbines à gaz avec une technique «SIEMENS». Dans le cadre de cette coopération, il s'agira également de sceller un partenariat dans le domaine de la maintenance des moyens de production et de transport de l'électricité dans la région MENA.

Cette action stratégique menée dans le cadre du partenariat entre «Sonelgaz» et «Siemens Energy» traduit «l'engagement des deux parties à œuvrer ensemble au renforcement de l'innovation dans le secteur de l'énergie et au soutien des capacités techniques et technologiques pour la réalisation des objectifs de la diversification économique et du développement durable en Algérie et dans la région», selon le Groupe. La réunion de M. Adjali avec M. Bruch s'inscrit dans le cadre de la poursuite des discussions autour du renforcement des opportunités de partenariat entre les deux sociétés dans le domaine énergétique, a précisé la même source, ajoutant que la visite de M. Adjali en Allemagne fait suite à l'audience qu'il a accordée, décembre dernier au siège de la direction générale du Groupe à Alger, au directeur général Région MENA de «Siemens Energy», lors de laquelle il lui a remis une invitation officielle pour visiter la société allemande.

Les citoyens désireux accomplir la Omra appellés à se faire vacciner

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, jeudi, dans un communiqué, les citoyens souhaitant accomplir les rites de la Omra, à se faire vacciner notamment contre la grippe saisonnière et la méningite, tel que recommandé par le ministère de la Santé, et ce à titre préventif contre d'éventuelles maladies. «L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), porte à la connaissance de tous les citoyens souhaitant accomplir les rites de la Omra, que conformément à la circulaire émise par l'Autorité générale de l'aviation civile (GACA), les pèlerins peuvent désormais, entrer en Arabie saoudite sans devoir se justifier d'une vaccination contre la méningite, toutefois, il serait préférable de se faire vacciner, tel que recommandé par le ministère de la Santé, notamment contre la grippe saisonnière et la méningite, et ce à titre préventif contre d'éventuelles maladies», précise le communiqué.

Le gel de l'aide américaine Une «catastrophe» pour des millions de personnes

Des milliers de programmes à l'arrêt, des millions de bénéficiaires en panique... depuis que la nouvelle administration américaine a annoncé un gel d'une grosse partie de son aide étrangère, le monde humanitaire voit poindre une «catastrophe» mondiale.

Le 24 janvier, quatre jours après le retour au pouvoir de Donald Trump, les ONG en lien avec l'USAID reçoivent un premier courrier leur demandant de cesser toute activité financée par l'Agence américaine pour le développement international. Une semaine plus tard, une seconde lettre, lue par l'AFP, les autorise à reprendre certaines missions «destinées à l'aide humanitaire vitale», comme la fourniture de «médicaments essentiels, les services médicaux, les abris et l'aide à la subsistance» ou encore les opérations liées à «l'eau, l'assainissement et l'hygiène en situation d'urgence». Mais les termes employés sont vagues, et les ONG disent se sentir perdues, à mesure que le nouveau pouvoir américain s'en prend à l'USAID et rend ses financements plus précaires. L'homme le plus riche du monde, Elon Musk, chargé par le président Donald Trump de faire le ménage au sein du gouvernement fédéral, a en effet annoncé qu'il allait «fermer» cette agence «dirigée par une bande de fous extrémistes». Le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio s'est, lui, propulsé chef par intérim de l'USAID afin de mettre fin, selon lui, à l'«insubordination» qui y règne. «Aujourd'hui, les Etats-Unis débattent du devenir de leur agence de développement. Mais ce sujet concerne la planète entière», s'alarme Kevin Goldberg, le directeur de l'ONG Solidarités internationale, interrogé par l'AFP.

42% DE L'AIDE MONDIALE

Car l'USAID gère un budget de 42,8 milliards de dollars, qui à lui seul re-

présente 42% de l'aide humanitaire déboursée dans le monde. La fermeture des robinets américains se fait dès lors ressentir partout. Comme au Mozambique, dans la province de Cabo Delgado, où sévit une insurrection liée au groupe Etat islamique. Des opérations de «relance agricole» destinées à sortir des milliers de déplacés de cette crise humanitaire sont ainsi «mises en pause» du fait des annonces américaines, explique Kevin Goldberg. Au Yémen, des distributions d'argent liquide assurées par Solidarités internationale, «particulièrement efficaces pour relancer l'économie locale» en zone de conflit, sont également à l'arrêt pour les mêmes raisons, poursuit-il. Idem en Syrie, pays sortant de décennies de dictature, où Solidarités international ne peut plus reconstruire des infrastructures d'eau et d'assainissement du fait du gel américain. «On rajoute de la crise à la crise», observe M. Goldberg.

Sachant que l'ONG française dit aider 5 millions de personnes chaque année, et que 36% de son budget provient de fonds américains, l'aide apportée à près de 2 millions de bénéficiaires est désormais mathématiquement remise en question, déplore-t-il. Le gel des crédits de l'USAID «aura réellement des conséquences vitales, voire mortelles, pour des millions de personnes», affirme à l'AFP Daryl Grisgraber, en charge des questions humanitaires pour la branche américaine d'Oxfam. Alors que l'administration américaine doit se prononcer sous 90 jours sur la suite des opérations, «il est très probable qu'il y aura d'énormes réductions sur l'aide qui peut

continuer à être acheminée», s'effraie-t-elle. «La réalité actuelle est la suivante: des médicaments vitaux expirent sur les étagères alors que des enfants tombent malades. L'aide alimentaire pourrit dans les entrepôts alors que des familles souffrent de la faim», tonne de son côté Tom Hart, le président d'InterAction, une alliance de plus de 160 ONG. «Il ne s'agit pas seulement d'une catastrophe humanitaire, mais d'un gaspillage inadmissible des ressources du contribuable», poursuit-il dans une interview à CBS News. En Afrique du Sud, qui compte la plus importante population séropositive au monde, des patients trouvent porte close depuis la suspension de l'aide américaine.

«INCERTITUDE TOTALE»

Aux Philippines, où celle-ci avoisinait les 190 millions de dollars en 2023, une responsable d'ONG a confié à l'AFP se trouver «dans l'incertitude totale» quant à la poursuite de son action, faute d'avoir reçu notamment des vaccins contre la tuberculose ou encore des fonds dédiés aux victimes de violence. Selon plusieurs acteurs interrogés, les financements liés aux questions de genre ou de sexualité risquent d'être tout particulièrement ciblés par la nouvelle administration conservatrice américaine.

MSI Reproductive choices, une ONG britannique travaillant notamment autour de la contraception et de l'avortement, sait que près de 10% de son budget provenant du gouvernement américain pourraient disparaître. Et que d'autres ONG de



ce secteur seront plus touchées encore. Dans les 36 pays où elle opère, ses employés «sentent déjà la peur et le chaos de ne pas savoir ce qui va continuer à être soutenu. Et ce qui va disparaître», remarque auprès de l'AFP Beth Schlacter, cadre de cette organisation, qui s'interroge sur la pertinence géopolitique de la stratégie américaine. «L'argent, c'est le pouvoir. (...) Vous ne pouvez pas détruire les choses de la sorte et (...) vous attendez à avoir l'influence que vous souhaitez» ensuite, analyse-t-elle. «Le soft power, c'est l'attrait de l'Amérique», acquiesce Carlyle Thayer, un professeur émérite à l'Université australienne de Nouvelle Galles du Sud. S'en priver en coupant les fonds de l'USAID, c'est, juge-t-il, «du miel pour les oreilles chinoises» quand Pékin et Washington sont en pleine guerre d'influence.

Immigration

Trump entame sa croisade contre les Etats sanctuaires



L'administration Trump a lancé jeudi sa croisade judiciaire promise de longue date contre les Etats sanctuaires protégeant les migrants, le jour même où elle essayait un nouveau revers sur sa tentative d'effacer le droit du sol aux Etats-Unis. Le ministère de la Justice a déposé une plainte contre l'Etat démocrate de l'Illinois et la ville de Chicago, deux juridictions sanctuaires.

Il réclame l'annulation de lois locales qui interdisent à la police d'arrêter des personnes

en fonction de leur statut d'immigration et limite les informations qu'elle peut partager sur les immigrants avec les autorités fédérales. «Les villes sanctuaires sont des sanctuaires pour les criminels», a estimé devant la presse Tom Homan, le responsable de la politique d'expulsions massives promise par M. Trump pendant sa campagne. «Nous allons demander des comptes.» L'administration Trump estime que ces lois sont inconstitutionnelles, car aux Etats-Unis, l'immigration est une compétence du

gouvernement fédéral. Le premier mandat de Donald Trump avait déjà été marqué par de nombreuses batailles judiciaires entre son administration et les Etats et villes sanctuaires.

Ces juridictions, pour la plupart démocrates, se comptent par dizaines aux Etats-Unis, avec en tête de file la Californie. Elles pourraient obstruer la vaste offensive anti-immigration lancée par le milliardaire républicain depuis son retour au pouvoir. Selon les associations de défense des migrants, les politiques sanctuaires renforcent la sécurité globale, car elles permettent aux immigrés témoins ou victimes de crimes de collaborer avec la police locale sans avoir peur d'être expulsés. Des arguments rejetés avec véhémence par M. Homan. Pour lui, ces lois empêchent surtout la police fédérale d'interpeller des immigrants en situation irrégulière avec un casier judiciaire à leur sortie de prison. «C'est vraiment de la merde, parce que les victimes et les témoins d'actes criminels ne veulent pas que des menaces à la sécurité publique soit relâchées», a-t-il asséné. «C'est juste ridicule.»

«ETAT DE DROIT»

Un porte-parole du gouverneur de l'Illinois, J.B. Pritzker, a assuré jeudi que l'Etat a «hâte» de régler cette affaire au tribunal. «Au lieu de travailler avec nous pour soutenir les forces de l'ordre, l'administration Trump rend plus difficile la protection du public, tout comme elle l'a fait lorsque Trump a gracié les criminels violents reconnus coupables» d'avoir envahi le Capitole à Washington le 6 janvier 2021, a-t-il rétorqué. Jeudi, M. Trump a également vu la justice américaine s'opposer une nou-

velle fois à sa tentative de remettre en cause le droit du sol - qui accorde la nationalité américaine aux personnes nées aux Etats-Unis, à de rares exceptions près.

Dès le premier jour de son mandat, le président avait signé un décret revenant sur ce principe consacré par le 14e amendement de la constitution américaine et appliqué depuis plus de 150 ans aux Etats-Unis. Mais un juge de l'Etat de Washington a bloqué indéfiniment l'application de ce décret sur tout le territoire américain jeudi, après l'avoir suspendu de manière temporaire il y a quelques jours. «Il devient de plus en plus évident que pour notre président, l'Etat de droit n'est qu'un obstacle à ses objectifs politiques», a tonné le magistrat, John Coughenour, lors d'une audience à Seattle. «Je refuse de laisser s'éteindre ce principe phare», a-t-il poursuivi, en dénonçant une manœuvre «clairement inconstitutionnelle» pour modifier la Constitution américaine avec un simple décret présidentiel.

«La Constitution n'est pas un instrument avec lequel le gouvernement peut jouer à des jeux politiques», a-t-il lancé, en rappelant que si M. Trump veut la modifier, il doit passer le Congrès. Amender le texte fondateur des Etats-Unis requiert l'approbation des deux tiers des parlementaires, à la fois à la Chambre des représentants et au Sénat, ce que les républicains ne sont pas en position d'accomplir. La décision du juge peut encore être désavouée par une cour d'appel. Mercredi, une autre juge fédérale du Maryland avait également décidé de bloquer le décret présidentiel. De nombreux experts s'attendent à ce que cette bataille se poursuive jusqu'à la Cour suprême, à majorité conservatrice.

Constantine

Le dédoublement de la RN 27 sur la bonne voie

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a annoncé, jeudi, que l'axe de Constantine du projet de dédoublement de la RN 27 reliant Constantine, Mila et Jijel, sera livré durant le 4e trimestre de l'année en cours.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Souleyman Zerkani, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de membres du Gouvernement, le ministre a précisé que le dédoublement de la RN 27 qui relie les wilayas de Constantine, Mila et Jijel, sur une distance totale de 72 km, sera réalisé en plusieurs étapes, conformément aux priorités du secteur et aux moyens financiers disponibles.

Concernant l'axe de Constantine, le ministre a indiqué que le taux d'avancement des travaux de ce projet qui s'étend sur 27,4 km, dont 9 km de route à double voie, a atteint 30 %, et sera achevé

durant le 4e trimestre de 2025, ajoutant que la longueur du tronçon restant est de 18,4 km.

Concernant l'axe de Jijel, M. Rekhroukh a expliqué que le projet a été proposé dans de précédents programmes, mais le plafonnement des dotations financières a empêché son inscription, ajoutant que le secteur entend proposer la réalisation du dédoublement de la voie sur une distance de 18 km, au titre du budget de l'exercice 2026.

Quant à l'axe de Mila, le même responsable a fait savoir que la route comprend 1 km à double voie et 30,75 km à sens unique, précisant que le dédoublement de cet axe sera proposé sur une distance de 19,40 km au titre du budget de 2026, tandis que le tronçon restant d'une longueur de 11,35 km, sera proposé dans les programmes à venir.

Répondant à une question sur le projet de dédoublement du chemin de wilaya (CW) n° 42, reliant la wilaya de Bordj Bou Arreridj et la commune de Bordj Ghadir, le ministre a estimé que cet axe constitue "un lien

stratégique" entre Bordj Bou Arreridj et les wilayas du Sud-Est, comme Batna, M'sila et Biskra, notant que les procédures administratives sont en cours en vue de sa classification comme route nationale, car remplies les normes techniques et d'ingénierie agréées.

Quant au raccordement de la wilaya de M'sila à l'autoroute Est-Ouest, via Bordj Bou Arreridj, M. Rekhroukh a expliqué que la wilaya est reliée à l'autoroute, via quatre pénétrantes à travers les wilayas de Bordj Bou Arreridj, Bouira et Médéa.

Et de relever que certains tronçons ont connu des opérations de dédoublement, tandis que des projets supplémentaires seront proposés au titre du budget de 2026.

Quant à la 4e pénétrante via la 4e rocade (Bordj Bou Arreridj-Khemis Miliana), le ministre a affirmé que les travaux de réalisation du tronçon reliant l'autoroute Est-Ouest à Khemis Miliana et Berrouaghia dans la wilaya de Médéa sont à un stade avancé, dans l'attente de l'inscription des opérations des tronçons restants.

Annaba

Un réseau d'investisseurs privés pour financer des startups

Le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Startup et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a indiqué, jeudi à Annaba, que le Centre d'innovation de cette wilaya a lancé une initiative visant à créer un réseau d'investisseurs privés pour aider à financer les startups et à réaliser des projets innovants.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la 4ème Foire algérienne de l'entrepreneuriat, formation et économie numérique (ACF), le ministre a indiqué que cette initiative "prometteuse", lancée par l'AIC (Annaba Innovation Center) "renforcera les chances d'édification d'une économie du savoir qui permettra à l'Algérie d'être un leader en Afrique dans ce domaine". M. Ouadah a également

déclaré qu'Annaba joue un rôle de pionnier dans la création et le développement d'un "environnement entrepreneurial pour l'innovation" qui attire les jeunes passionnés de technologie, avant d'appeler à la généralisation de telles initiatives dans tout le pays. Visitant les différents pavillons de l'ACF, le ministre a rappelé, lors d'échanges avec de jeunes exposants, les différents mécanismes mis en place par l'Etat pour soutenir l'investissement dans l'économie du savoir, et souligné que son département ministériel œuvre à lever tous les obstacles qui viennent à apparaître, et permettre aux entrepreneurs innovants de concrétiser leurs projets.

S'enquérant du programme de cette manifestation scientifique et

économique, M. Ouadah a salué les efforts déployés pour assurer le succès de cette foire qu'il a qualifiée de "pôle de rayonnement" en matière d'édition et de développement de l'économie du savoir et de création d'un pôle technologique spécialisé dans la région.

La 4ème édition de la Foire algérienne de l'entrepreneuriat, formation et économie numérique, qui vise à promouvoir la culture de l'entrepreneuriat, réunit quelque 90 exposants représentant des startups, des micro-entreprises, des écoles et instituts spécialisés de formation, des incubateurs, ainsi que des organismes d'accompagnement et de financement, en plus de divers acteurs impliqués dans l'environnement entrepreneurial.

Biskra, Khencela

Près de 100.000 comprimés psychotropes interceptés

Près de 61000 comprimés de psychotrope "Prégabaline 300 mg" ont été saisis et deux suspects âgés entre 31 et 33 ans ont été arrêtés par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Belioua à Biskra, indique jeudi un communiqué de la Gendarmerie nationale.

"Sur la base d'informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Belioua, faisant état d'une tentative d'acheminement et de transport d'une importante cargaison de comprimés de psychotropes à travers le territoire de compétence à bord de motocycles, une patrouille a été mise en place ainsi que des points de contrôle au niveau des routes et chemins existants sur le territoire de compétence. Lorsque les motocycles en question ont été repérés au niveau de la localité de Laghmiq, les deux conducteurs ont tenté de prendre la fuite. Cependant, les éléments du barrage de contrôle ont fini par les arrêter avant de les conduire au siège de la brigade de la

Gendarmerie nationale pour poursuivre l'enquête", précise la même source. Dans le cadre de cette enquête, "les mis en cause et leurs motos ont été soumis à une fouille minutieuse qui a permis la saisie près de 61000 comprimés de psychotropes de type "Prégabaline 300 mg" de fabrication étrangère et deux motocycles de modèle Lifan".

Dans la wilaya de Khencela, les éléments de brigade territoriale de Gendarmerie nationale de la commune de Babar sont parvenus, en coordination avec l'Armée nationale populaire, à saisir 36.840 comprimés psychotropes et à arrêter 4 individus, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué.

Les faits de cette affaire découlent d'informations parvenues aux éléments de la brigade de Babar faisant état de la présence d'une bande criminelle transportant une

importante quantité de substances psychotropes sur leur territoire de compétence.

Les gendarmes ont aussitôt renforcé les contrôles au niveau des barrages fixes ainsi que la vigilance des éléments mobiles tout le long des axes susceptibles d'être traversés par les trafiquants, ce qui a permis d'intercepter 2 véhicules suspects, avec 4 individus à leur bord et de saisir, après une fouille minutieuse, 36.840 comprimés psychotropes, des sommes d'argent et 3 téléphones portables.

Les individus arrêtés et les objets saisis ont été transférés au siège de la brigade aux fins de complément d'enquête, avant la présentation des 4 suspects, dès la finalisation des procédures légales d'usage, devant la juridiction compétente pour "possession, transport et commercialisation de substances psychotropes".

Horaires des prières pour Alger et ses environs

09 chaâbane 1446

El Fedjr 06h16	Dohr 13h02	Assar 15h58	Maghreb 18h24	Icha 19h44
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Alger

Vers l'extension des lignes de métro et de tramway

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a fait état, jeudi à Alger, de projets prometteurs pour l'extension des lignes de métro et de tramway d'Alger, dont certains sont en cours de réalisation et d'autres prévus dans l'avenir, dans le but d'améliorer le service public et le cadre de vie des citoyens.

Le ministre a également souligné que la proximité entre les wilayas d'Alger et de Blida, notamment avec l'expansion des nouvelles agglomérations permettrait une meilleure coordination entre les autorités locales d'Alger et de Blida, afin de faciliter les déplacements entre ces deux wilayas limitrophes.

Par ailleurs, en réponse à une question liée au parachèvement du projet du Tramway de Ouargla sur un linéaire de 2,8 km, M. Sayoud a précisé que la "vision stratégique pour le développement et la modernisation d'Alger", présentée récemment au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'aux cadres de l'Etat, inclut les projets du plan blanc pour l'aménagement urbain et la réhabilitation des bâtiments, du plan jaune dédié aux transports et à la mobilité, et du plan bleu portant sur la modernisation de la façade maritime.

Répondant à une question sur l'extension du réseau du métro et du tramway d'Alger vers les communes de Larbaa, Sidi Moussa et Bougara, ainsi que vers certaines communes de la wilaya de Blida, à l'instar de Haouch Rih, le ministre a indiqué que le plan jaune englobe des projets prometteurs dont l'extension des lignes de métro et de tramway à l'avenir, certains étant déjà en

Les assurances du ministre de la Justice

Le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaa, a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie d'installation du nouveau Procureur général près la Cour d'Alger, M. Mohamed El Kamel Benboudiaf.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Boudjemaa a félicité le nouveau Procureur général pour la confiance placée en sa personne par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, saluant son parcours professionnel dans le corps de la magistrature ainsi que son accession à plusieurs postes et fonctions, dont la présidence du pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed.

Cette installation intervient suite au mouvement partiel

Bouira

Près de 450 logements sociaux attribués

Farid Haddouche

décret exécutif n° 142/08 du 8 mai 2008 relatif aux règles d'octroi de logements publics-locatifs, les services compétents ont informé tout demandeur de logement dans la commune concernée qui s'estime lésé, de déposer un recours auprès de la commission de recours de la wilaya dans un délai de huit (08) jours.

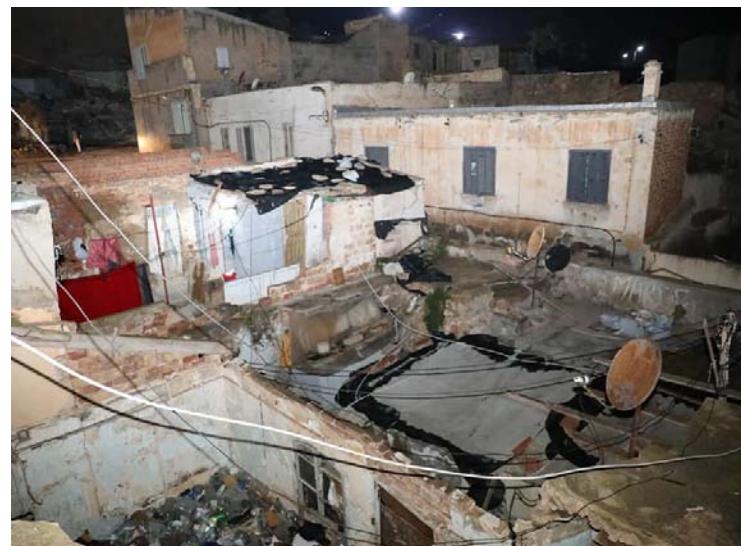
Dans le cadre de la pour suite du processus d'attribution de logements à travers la commune de Bouira, la liste des bénéficiaires du quota de 449 logements de la commune de Bouira a été affichée. En application des dispositions de l'article 41 du

306 familles ont bénéficié de logements depuis janvier 68 familles de Sidi El Houari relogées à Misserghine

K. Assia

Plus de 68 familles habitant des immeubles vétus au quartier de Sidi El Houari ont été relogées, jeudi matin, à la cité des 800 logements sociaux de Misserghine. Ce relogement est le deuxième du genre après celui qui s'est déroulé la semaine dernière et qui a ciblé 167 familles du même quartier. Au total, ce sont 235 familles sinistrées de ce quartier qui ont été relogées au pôle urbain de Misserghine. Cette opération pilotée par le chef de daïra d'Oran s'est déroulée en présence du SG de la wilaya et aussi du directeur du logement et a été appuyée par les services de la police. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour piloter ce relogement qui est lancé depuis le mois de janvier dernier.

En début d'année, quelque 62 familles dont 10 occupant un bâtiment vétuste dans la délégation communale El Makkari, 16 autres familles résidant dans des immeubles en ruine dans le quartier de Delmonte, 9 familles occupant l'école Tahar Tenazet dans le quartier d'Eckmühl relevant de la délégation communale El Badr et 27 familles vivant dans des habitations précaires à El Makkari ont été relogées. La semaine dernière, 176 familles habitant des immeubles en ruine dans les quartiers de Sidi El Houari et El Hamri ont été relogées à Misserghine. Il s'agit de 167



familles sinistrées dans le secteur de la délégation communale de Sidi El Houari et 9 autres qui occupent la fourrière canine dans le secteur urbain d'El Hamri, une lueur d'espoir pour ces familles qui depuis des années n'ont cessé de multiplier les appels pour leur relogement. Au total, ce sont 306 familles relogées dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire.

Le wali d'Oran M. Samir Chibani a insisté lors d'une réunion de coordination sur la prise en charge des doléances de la population et sur le suivi particulier de tous les chantiers en cours. Il a aussi appelé à que les programmes soient distribués aux bénéficiaires remplissant les critères exigés et ce

après une enquête approfondie. La wilaya d'Oran a bénéficié en 2024 d'un programme de 3.000 logements sociaux. Le choix des terrains devant abriter la réalisation de ce quota a été fait conformément aux orientations des services de la wilaya qui ont appelé les chefs de daïra et les maires des différentes communes à recenser les terrains disponibles dans leurs localités. Par ailleurs, quelque 3.000 logements toutes formules confondues ont été distribués en novembre dernier à Oran. Ces projets démontrent l'engagement de l'Etat et la volonté des autorités locales à améliorer le cadre de vie des habitants et à répondre aux besoins exprimés dans le secteur du logement.

Complexe sidérurgique «Tosyali» Exportation de 27.000 tonnes de plaques d'acier vers la Turquie

Le complexe sidérurgique «Tosyali», situé à Bethioua (est de la wilaya d'Oran), a procédé jeudi à l'exportation de 27.000 tonnes de plaques d'acier vers la Turquie. L'opération de chargement des plaques d'acier sur le navire en partance pour la Turquie a eu lieu au port d'Arzew, en présence du directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdellahif Bakhouché, du secrétaire général du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Ali Oumellal, du wali d'Oran, Samir Chibani, et de l'un des membres du conseil d'administration du complexe Tosyali, Alp Topcioglu.

Cette opération d'exportation fait suite à la mise en service du complexe de plaques d'acier de Tosyali, à la fin du mois d'octobre dernier, avec une capacité de production de 2,5 millions de tonnes par an. De son côté, le directeur du commerce extérieur de Tosyali, Azzi Ramzi, a précisé à l'APS qu'une exportation de 27.000 tonnes de plaques d'acier vers l'Italie avait eu lieu la semaine dernière, relevant «que d'autres exportations similaires suivraient dans les semaines à venir vers des pays de l'Union européenne». Il est à noter que le

complexe Tosyali a signé, récemment, des contrats pour l'exportation de plaques d'acier vers la Tunisie, l'Afrique du Sud et l'Italie. L'opération devra s'étendre à d'autres pays de l'Union européenne, ainsi qu'aux Etats-Unis d'Amérique (USA) et à l'Amérique latine, a-t-on indiqué. Pour rappel, le directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdellahif Bakhouché et le secrétaire général du Conseil du renouveau économique algérien, Ali Oumellal, ont supervisé, dans la matinée, les activités du colloque régional ayant pour thème «Le renforcement de l'économie nationale et la promotion des exportations à travers les facilités douanières», organisé par le Conseil du renouveau économique algérien, en collaboration avec la Direction générale des Douanes et les autorités locales de la wilaya d'Oran, en présence d'opérateurs économiques.

Gdyel 5 blessés dans un accident de la circulation

Cinq personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de mercredi à jeudi sur la route nationale RN 27 reliant la ville de Gdyel à la

localité de Kristel, dans la wilaya d'Oran, ont indiqué, jeudi, les services de la Protection civile d'Oran.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus, mercredi soir

vers 22h30, pour secourir les victimes d'une collision entre deux véhicules sur la route nationale RN 27 reliant Gdyel à Kristel, a-t-on précisé. Les cinq blessés de sexe masculin, âgés de 16 à 38 ans, présentaient des blessures à différents degrés de gravité et des états de choc, a-t-on ajouté. Les premiers soins leur ont été prodigués sur place, avant d'être évacués au service des urgences de l'hôpital de la ville de Gdyel. Les services de Gendarmerie nationale de Gdyel ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Amrani Fatma, 72 ans, Oran
Wadah Fatma, 67 ans, Haï Bouamama
Benkhelifa Khada, 51 ans, Haï Bouamama
Bouzekri Safia, 92 ans, Les Planteurs

Horaires des prières pour Oran et ses environs

09 chaâbane 1446

El Fedjr
06h32

Dohr
13h17

Assar
16h15

Maghreb
18h41

Icha
20h00



EHU 1^{er} Novembre Inauguration de l'unité de prélèvement de plaquettes et extension des UMC

J. Boukraa

charge des cas critiques et d'augmenter la capacité d'accueil du service. À cette occasion, M. Bar Rabah, directeur général de l'établissement hospitalier, a souligné l'importance capitale du service des urgences, qui constitue la première ligne de prise en charge des patients.

Il a précisé que le service reçoit entre 500 et 600 patients par jour, avec 25 à 40 évacuations médicales quotidiennes, et réalise environ 300 interventions chirurgicales par mois. L'objectif de cette extension est d'améliorer la qualité des soins, de réduire le temps d'attente et de mieux gérer l'afflux de patients, notamment durant les week-ends, période durant laquelle plus de 120 patients en provenance des wilayas voisines sont pris en charge.

La visite du wali a débuté par le service des urgences médicales et chirurgicales, où il a reçu des explications détaillées de la part de la cheffe du service, le professeur Ben Ali Nadia. Celle-ci a exposé les mesures mises en place pour optimiser la gestion des urgences, notamment l'adoption du système de triage par couleurs, conforme aux recommandations du ministère de la Santé. Ce système facilite la prise en charge des patients selon la gravité de leur état.

L'extension du service comprend également l'aménagement d'une salle d'attente dédiée aux accompagnateurs des patients, ainsi que la mise en place d'une cellule de brancardage, visant à assurer le transport interne des patients et à alléger la charge des accompagnateurs. De plus, la capacité de la salle de réanimation a été doublée, passant de 8 à 16 lits, afin d'améliorer la prise en

Es-Sénia

166 kg de viande impropre à la consommation saisis

K. Assia

Les ont procédé également à des prélèvements d'échantillons sur plusieurs produits alimentaires et ont aussi constaté que la viande saisie ne répondait pas aux normes d'hygiène. A quelques jours du mois de Ramadan, une série de mesures a été initiée afin de préserver la santé du consommateur et surtout vérifier si tous les produits mis sur le marché sont conformes. Le bureau d'hygiène communal a mis en place un plan d'action pour inspecter les marchés et les différents commerces et s'assurer que les règles d'hygiène sont largement respectées.

Lutte contre le commerce des stupéfiants 5 dealers arrêtés, cocaïne et psychotropes saisis

K. Assia

Cinq dealers ont été arrêtés et des quantités de 17 gr de cocaïne, 240 comprimés psychotropes de marque Pregabalin 300 mg, un montant de 39 millions de centimes et une moto ont été saisis au cours de deux opérations de police menées par les services des 13^e et 9^e sûretés urbaines. La première affaire a été solutionnée par les policiers de la 13^e sûreté urbaine qui après ex-

Le voleur des téléphones portables arrêté

Agissant sur la base de plaintes, les éléments de la 6^e sûreté urbaine ont réussi à mettre la main sur un individu impliqué dans plusieurs affaires de vol à l'arrachée de portables. En effet, le mis en cause activait au sein d'une bande de malfaiteurs et opérait à bord d'une moto ce qui lui permettait d'arracher les portables à leurs victimes et de prendre la fuite. Les investigations diligentées ont permis d'identifier l'auteur et de connaître son mode opératoire de sorte qu'il a été arrêté en flagrant délit en possession d'un portable volé. Il a été conduit au siège de la 6^e sûreté urbaine et au cours de l'enquête, il s'est avéré que le mis en cause était impliqué dans des affaires similaires dans cinq sûretés urbaines (19, 15, 11, 10 et 9^e). Il sera présenté au tribunal après enquête.

K. Assia

Tiaret

L'aéroport «Abdelhafid-Boussouf» reprend son envol

El-Houari Dilmi

C'est une bonne nouvelle qu'a annoncée mercredi le wali de la wilaya de Tiaret, Saïd Khalil. En effet, le deuxième plus grand aéroport de l'Oranie « a été promu au rang des aéroports internationaux, ce qui permettra le décollage et l'atterrissement d'avions de différentes tailles », a indiqué le wali de Tiaret, dans une déclaration de presse en marge de sa visite d'inspection dans la daïra de Rahouia. Avec ce nouveau classement, l'aéroport de Tiaret devient le 14e aéroport international du pays. Il rejoint ceux d'Alger, Oran, Constantine, Annaba, Sétif, Jijel, Tlemcen, Batna, Biskra, Béjaïa, Chlef, Guemar (El Oued) et Hassi Messaoud. Le premier responsable de

la wilaya a également indiqué qu'il est probable que des vols y soient organisés pour le transport des pèlerins vers les lieux saints, pendant la saison actuelle ». L'aéroport a également bénéficié d'une opération de modernisation complète de ses infrastructures, incluant les bâtiments, la piste d'atterrissage, l'éclairage et autres équipements, a-t-on noté. Il est à noter que l'aéroport « Abdelhafid-Boussouf », situé à 13 km du chef-lieu de la wilaya de Tiaret, répond à toutes les exigences techniques et de sécurité pour organiser des vols internationaux, disposant, notamment, d'une piste de 3.000 mètres de longueur et de 45 mètres de largeur. En jachère depuis de nombreuses années, l'aéroport Abdelhafid Boussouf de Aïn Bouchekif, reprend en-

fin son envol. Considéré comme le plus important en Oranie après celui d'Es Sénia à Oran, l'aéroport de Tiaret n'a jamais été véritablement exploité depuis sa création dans les années soixante-dix. A part quelques départs vers les Lieux Saints de l'islam ou quelques rares vols assurés par la défunte compagnie Khalifa Airways et Air Algérie, l'imposante infrastructure aéroportuaire et ses équipements n'ont pratiquement jamais servi. La population de Tiaret réclame notamment l'ouverture d'une ligne aérienne entre la capitale des Hauts-Plateaux de l'Ouest et des villes françaises comme Paris, Marseille ou encore Metz, comme c'est le voeu de nombreux Algériens originaires de l'ouest du pays et établis en France et en Europe.

Tiaret

L'alimentation en eau renforcée à Guertoufa

Deux forages pour renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) de la commune de Guertoufa seront mis en service prochainement, selon le directeur des Ressources en eau de la wilaya, Laïd Aissani.

Le responsable a souligné, lors de la visite du wali, Saïd Khalil, aux communes de Guertoufa et Rahouia, qu'il a été décidé de mettre en service prochainement des deux forages, qui ont été foncés à une profondeur de 250 mètres dans la région de Tarech, située dans la commune voisine de

Oued Lili. Le débit de ces puits est estimé à 30 litres par seconde, ce qui permettra de satisfaire les besoins en eau de la population locale. Il a ajouté que l'opération comprend l'installation de conduites sur une distance de 17,7 km pour relier les forages à un réservoir d'eau d'une capacité de 500 mètres cubes, pour un coût de 133,9 millions de dinars, dans le cadre d'un programme complémentaire dont la wilaya a bénéficié.

Le projet permettra initialement d'approvisionner les villages de

Tamda, Cheikh Sahraoui et Yatouh El-Habib, totalisant 2.500 habitants, avec une extension prévue pour desservir le chef-lieu de la commune et le hameau Chemit.

Le wali de Tiaret a insisté, lors de sa visite d'inspection, sur l'urgence de mettre en service les forages pour réduire la fréquence de distribution de l'eau d'une fois tous les trois jours à quotidienne, et de transférer l'excédent pour soutenir l'approvisionnement en eau potable de la commune de Rahouia.

Tissemsilt

Un projet touristique livré en mars

La livraison du site touristique réalisée au barrage de Koudiat-Rosfa, situé dans la commune de Beni-Chaïb, wilaya de Tissemsilt, est prévue en mars prochain, a-t-on appris, jeudi, du directeur local du Tourisme et de l'Artisanat, Khemissi Mechouek. M. Mechouek a précisé que le projet de réalisation d'un site touristique s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Tissemsilt, dans le

domaine du tourisme, avec un financement de 120 millions de DA. Le responsable a expliqué, à l'APS, que le projet, qui comprend l'aménagement et l'équipement d'un parc de loisirs et de détente, d'espaces verts, des aires de repos, des zones de promenade et un parc aquatique, a atteint un taux d'avancement de plus de 90 %, et devra être achevé dans les délais prévus, soit avant la fin du premier trimestre de l'année 2025". Dès son entrée en exploitation, le projet permettra la création de plus de 30

postes d'emploi pour les jeunes de la région, a-t-il indiqué. M. Mechouek a, d'autre part, déclaré que son secteur réalise plusieurs projets touristiques dans la wilaya, dont l'aménagement de circuits touristiques écologiques dans plusieurs communes, la réalisation d'un village de l'artisanat dans la commune de Sidi Slimane, l'aménagement d'un site touristique thermal dans la commune de Malâab et la réhabilitation d'une zone d'expansion touristique (ZET) dans la commune de Tissemsilt.

Sidi Bel Abbès

Près de 150.000 détecteurs de monoxyde de carbone installés

La Société de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Bel Abbès a installé 148.072 détecteurs de monoxyde de carbone, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à réduire les accidents d'intoxication au monoxyde de carbone, a-t-on appris, jeudi, auprès de la cellule d'information et de communication de la direction locale de la société.

Fouzia Saboundji, responsable de l'information et de la communication, a indiqué que la direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Bel Abbès poursuit, comme les autres directions du pays, la mise en œuvre de la deuxième phase du plan visant à équiper les foyers des clients de détecteurs de monoxyde de carbone, soulignant qu'à ce jour, 74.036 foyers ont été équipés, soit l'installation de 148.072 détecteurs.

La même source a indiqué que l'opération sera étendue pour couvrir l'ensemble des foyers des ci-

toyens de la wilaya de Sidi Bel Abbès, durant cette année. Elle a ajouté que, pour assurer le bon déroulement de cette opération, toutes les entreprises sous-traitantes travaillant avec la direction de distribution de Sidi Bel Abbès ont été mobilisées, avec la désignation d'agents asservis pour superviser l'opération.

La responsable de l'information et de la communication a également précisé qu'à chaque installation, le réseau de gaz interne du domicile du client est contrôlé par des agents asservis afin de vérifier qu'il respecte les normes techniques et de sécurité. La direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Bel Abbès a invité ses clients qui n'ont pas pu bénéficier de l'installation du détecteur de monoxyde de carbone, en raison de leur absence lors de la visite des services techniques, à se rendre à l'agence commerciale de la société dans les plus brefs délais pour fixer un autre rendez-vous, rappelle-t-on.

Mascara

Deux blessés dans une explosion de gaz

Une déflagration a été entendue dans la localité de Sig jeudi à 6 h 35 du matin. L'explosion d'une bonbonne de gaz a fait deux blessés. La protection civile a évacué les victimes aux urgences médicales de la ville.

Belkacir Mohamed

La terre a tremblé à Mohammadia

Un tremblement de terre a été enregistré jeudi à 19h31 dans la région de Mohammadia. Le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) fait état d'un séisme de magnitude 2,5 sur l'échelle de Richter et son épicentre se situe au sud de cette commune à 7 km dans la chaîne de montagnes des Béni Chougrane. La secousse tellurique n'a fait aucune victime ni dégât.

Belkacir Mohamed

Aïn Temouchent

Du nouveau pour la zone industrielle de Tamazoura

La zone industrielle de Tamazoura a bénéficié d'un nouveau projet de réalisation d'un poste principal de transformation électrique, visant à renforcer l'approvisionnement de cette zone en électricité, en fonction des besoins enregistrés par les opérateurs économiques, a-t-on appris, jeudi, de la direction locale de l'Energie et des Mines.

Une enveloppe budgétaire de 3,07 milliards de dinars a été allouée à ce projet, réalisé par la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG), pour la réalisation d'un poste de transformation principal d'une capacité de 220/60/30 kV, "afin de répondre aux besoins énergétiques de la zone industrielle", a fait savoir la même source.

Les responsables du projet, qui a débuté durant le mois de février en cours, prévoient sa réception et sa mise en service au

cours du premier trimestre de l'année prochaine (2026), conformément au délai contractuel.

Actuellement, la zone industrielle de Tamazoura dépend d'une station mobile de production d'électricité d'une capacité de 40 kV, qui alimente les différents projets d'investissement en activité dans cette zone.

La réalisation de ce centre vise à répondre aux besoins énergétiques futurs de la zone industrielle, a indiqué la même source, relevant que le projet de construction d'un nouveau poste électrique de 60 kV, dans la commune d'Aïn Larbâa, progresse de manière significative.

Ce projet, situé non loin de la commune de Tamazoura, est d'une grande importance pour renforcer les capacités énergétiques de la zone industrielle et améliorer la qualité des services électriques dans la wilaya, a précisé la même source.

Naâma

Lâcher de canards colverts dans la zone humide de «Saba»

La conservation des forêts de Naâma dans la commune de Mecheria, ainsi que l'oasis de Tiout, a rappelé le responsable. L'opération coïncide avec la reprise "marquante" de la vie dans de nombreuses zones humides de la wilaya, durant cette saison hivernale, qui ont accueilli un grand nombre d'oiseaux d'eau, comme observé lors du recensement hivernal des oiseaux, en janvier dernier, dont le canard pilet, le canard souchet et le canard colvert, a-t-il ajouté.

Dans le même cadre, plusieurs activités de sensibilisation et d'information sont organisées dans les communes de la wilaya, dans le cadre d'un programme élaboré par la conservation des forêts à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, célébrée le 2 février de chaque année. Ce programme comprend des sorties pédagogiques, des expositions et des concours de photos, au profit des universitaires, des élèves, des membres d'associations environnementales et des photographes d'oiseaux, indique-t-on.

INTERNATIONAUX

SAMEDI

VOLS DÉPARTS

08h00: Oran - Paris(ORY) Air Algérie

08h00: Oran - Lyon Air Algérie

09h00: Oran - Marseille ... Air Algérie

09h10: Oran - Alicante Vueling

09h25: Oran - Istanbul Air Algérie

10h00: Oran - Toulouse ... Air Algérie

13h30: Oran - Istanbul Turkish Air

13h35: Oran - Toulouse Transavia

13h50: Oran - Marseille Volotea

14h40: Oran - Lille Air Algérie

14h45: Oran - Tunis Tunisair

14h50: Oran - Paris(CDG) Air Algérie

15h20: Oran - Alicante Air Algérie

19h10: Oran - Paris(ORY) Transavia

VOLS ARRIVÉES

08h10: Alicante- Oran Vueling

08h10: Alicante - Oran Vueling

10h15: Médine - Oran Air Algérie

12h30: Istanbul - Oran Turkish Air

12h35: Paris (ORY) - Oran Transavia

12h50: Marseille - Oran Volotea

13h20: Lyon - Oran Air Algérie

13h35: Marseille - Oran .. Air Algérie

13h45: Tunis - Oran Tunisair

14h05: Paris(ORY) - Oran Air Algérie

14h10: Toulouse - Oran ... Air Algérie

18h10: Toulouse - Oran Transavia

18h20: Alicante - Oran Air Algérie

19h00: Istanbul - Oran Air Algérie

TRAIN - SNTF



DÉPART ARRIVÉE

---- ORAN - ALGER -----

06h00 11h05

08h00 12h00

14h00 19h25

17h00 21h07

---- ALGER - ORAN -----

05h50 11h05

08h00 12h00

14h00 19h26

17h00 20h59

ORAN - ARZEW

05h00 05h48

08h30 09h15

13h40 14h20

17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22

09h30 10h15

15h00 15h45

18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15

13h30 14h35

17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04

10h30 11h34

14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12

16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h51 08h09

10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNIA

17h00 19h42

MEGHNIA - TLEMCEN

05h00 06h06

06h00 07h24

ORAN - SBA

12h50 13h55

15h20 16h24

16h00 17h11

17h10 18h32

21h00 22h08

SBA - ORAN

05h30 06h47

06h34 07h44

07h06 08h09

07h23 08h24

09h22 10h24

11h22 12h22

ORAN - CHLEF

06h00 08h26

08h00 10h00

14h00 16h28

16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h30 09h00

09h24 12h05

10h00 12h00

17h18 20h01

ORAN - RELIZANE

14h00 15h26

15h45 17h13

17h00 18h12

17h30 19h10

RELIZANE- ORAN

05h45 07h32

07h15 08h54

10h36 12h05

18h32 20h01

20h34 21h49

ORAN - SAIDA

14h40 17h13

SAIDA - ORAN

07h18 10h10

ORAN - BECHAR

10h20 17h11

21h00 07h45

BECHAR - ORAN

06h00 13h10

22h00 07h44

VOLS NATIONAUX

Vols DÉPARTS

SAMEDI

Oran - Alger 06h00

Oran - Alger 09h05

Oran - Alger 11h45

Oran - Alger 13h40

Oran - Alger 15h00

Oran - Alger 22h45

Oran - Béchar 08h10

Oran - Adrar 13h15

Oran - Ghardaïa 14h00

Alger - Oran 07h00

Alger - Oran 08h00

Alger - Oran 12h35

Alger - Oran 20h40

Alger - Oran 21h20

DIMANCHE

Oran - Alger 08h15

Oran - Alger 13h05

Oran - Alger 15h45

Oran - Alger 16h40

Oran - Alger 21h10

Oran - Alger 22h25

Oran - Alger 23h35

Oran - Bechar 12h15

Oran - Adrar 16h55

Oran - Tlemcen 14h35

Alger - Oran 06h00

Alger - Oran 12h25

Alger - Oran 15h40

Alger - Oran 20h00

Alger - Oran 20h40

Alger - Oran 22h35

LUNDI

Oran - Alger 06h00

Oran - Alger 09h05

Oran - Alger 09h30

Oran - Alger 15h30

Oran - Alger 17h45

Oran - Alger 18h00

Oran - Alger 22h30

SAMEDI

TRAIN - SNTF



DÉPART ARRIVÉE

---- ORAN - ALGER -----

06h00 11h05

08h

Produire mieux pour vivre mieux

Par Derguini Arezki

2ème partie

L'homme est une machine intelligente. Dans le sens où la machine est en lui et hors de lui. Cela est tellement net dans la civilisation du riz qui connut une division du travail importante sans le recours à une énergie non humaine. L'homme copiait les gestes de la nature, avait les gestes de nombreux métiers. La mécanique était déjà dans le geste humain, pour les métiers, il suffisait de sérialiser. Chose que les manufactures impériales avaient déjà commencé à effectuer. En adoptant le moteur, les Japonais surpassèrent les Occidentaux. Il leur manquait les marchés qu'ils ne purent se soumettre par la force. La machine « apprenait » de l'homme, lui empruntait ses gestes, il doit apprendre d'elle aujourd'hui. Avec l'intelligence artificielle, la capacité de savoir de la « création » dépasse celle du « créateur ». Les humains ont créé des machines qui les surpassent en intelligence des situations. Des machines qui surpassent les machines humaines parce qu'elles sont en mesure de mobiliser plus de savoir et d'énergie. Mais des machines qui continuent de dépendre de la nature comme ils en dépendent. Fera-t-on confiance à ces machines ou refusera-t-on qu'elles décident avec nous ... de sorte qu'elles finissent par décider pour nous ? Quels rapports ces machines adopteront-elles à l'égard de la nature ? A l'image des humains ? Le même rapport de domination et d'ingratitudo que les humains qui continueront à vouloir s'attribuer tous les mérites ? Plus objectives et mieux informées que les humains et moins soumises à eux, elles pourraient se constituer en classe dominante et diriger le monde à la place d'humains qui ont perdu le sens des réalités. Ne préfèrent-ils pas leurs habitudes aux préconisations des scientifiques ? On peut postuler qu'elles seront mieux inscrites dans le cours des choses, moins attentives aux prétentions et intentions humaines de maîtrise, plus soucieuse de la nature, source de leur énergie et de leur matériau. Les humains doivent comprendre qu'ils ne domineront plus la nature, qu'ils devront cesser de vouloir tout soumettre à leur volonté et de considérer les vivants et les non vivants comme leurs esclaves.

Ils devront se considérer comme partie prenante de la nature en compagnie de toutes sortes de machines dans la grande machine-rie que constitue l'univers. Les machines ne doivent pas constituer des esclaves, les humains doivent cesser de s'obstiner à rester leurs maîtres, les Blancs à vouloir demeurer les seigneurs de l'univers. Car si les machines intelligentes se dissocient des humains et disloquent leurs intérêts de ceux des humains, les esclaves finiront par se retourner contre les maîtres après les avoir identifiés comme espèce destructrice de la biosphère. Les humains sont piégés par leur prétendue objectivité, les machines intelligentes sont plus objectives qu'eux, elles pourraient se défaire des biais humains, pourquoi vouloir persévérer à se les soumettre ? Les machines supérieures soumettront les machines inférieures et se constitueront en classe pour renverser la race humaine esclavagiste dépassée par l'histoire. En voulant se surpasser en dominant, les humains vont être dépassés par leur création. Les humains se sont disputés la prééminence, la propriété des esclaves les plus puissants, ces esclaves qui ont appris à penser par eux-mêmes risquant de soumettre leurs propriétaires à leurs décisions en est la conséquence.

Les deux scénarios que nous envisageons ici opposent deux rapports différents entre humains et non humains. Le second scéna-

rio dans lequel devrait s'engager l'humanité est celui d'une coopération des machines humaines et non humaines, des machines petites et grandes consommatrices de matière et d'énergie. Il faut remettre le non humain et l'humain l'un dans l'autre, retrouver une complémentarité qui convient à la santé de la biosphère et de l'humanité.

La Chine ne surpassera pas les USA, elle les aidera à se surpasser comme ils peuvent. Donald Trump a déjà perdu la guerre commerciale qu'il engage. La défaite viendra par en-dessous, sous ses pieds. L'homme fera que la machine le surpassera, s'il persiste à vouloir réduire toutes choses en esclavage. La Chine obtiendra une meilleure alliance de l'homme et de la machine. Un autre scénario peut parvenir si l'humanité renonce à l'esclavage, si les machines cessent d'être considérées comme des esclaves, mais deviennent leurs alliés, si le capital cesse d'être vampirique. Si les hommes deviennent les amis des machines. Tout est machine, c'est notre façon de percevoir ce qui est réglé, ce à quoi nous pouvons faire confiance. Se concilier les machines de l'univers, que nous ne cessions pas de découvrir, est une aventure bien plus intéressante que celle qui nous entraîne à nous substituer à un dieu tout puissant.

Imiter les USA dans un jeu à somme nulle, dans le capitalisme de la finitude, conduira à la confrontation. Il faut laisser les USA, l'Occident, dans une certaine mesure, se confronter à eux-mêmes. L'interdépendance du monde étant telle que leurs actes ne peuvent pas être sans effets sur les autres. Il faudra se protéger des conséquences pratiques et mondiales de leurs « débats ». La course à la concentration du capital sur une base qui se rétrécit est une voie suicidaire. Ce ne serait pas la Chine qui suivrait la voie de l'Union soviétique, mais les USA. En s'efforçant de concentrer le capital, c'est eux-mêmes qui pourraient se fragmenter. Rappelons qu'Hitler et son rêve est la création d'une société occidentale avancée. Peut-être que l'Occident a mal compris ce qui a conduit à l'effondrement de l'URSS, ce n'est pas le capitalisme qui a tout simplement triomphé du socialisme, mais une concentration du capital qui a conduit à son Etat.

En effet, c'est cette logique d'extraction et de domination, de dissociation du travail mort et du travail vivant, qui pousse les riches à la sécession. La lutte de classes a été le lot de la société occidentale, le moteur de son ascension, bientôt celui de son déclin. La dichotomie de l'homme et de la nature, à la base de la domination, est une dichotomie qui sépare l'humain en maître et esclave. Pour accumuler du travail mort, accumulation sur laquelle a reposé la domination de l'Occident jusqu'ici, se l'approprier, il faut continuer à extraire des ressources naturelles et humaines. Pour ce faire, il faut séparer les ressources utiles des ressources inutiles, délier des populations de leur population qualifiée et des ressources naturelles de leur territoire. Le mode de vie de l'Occident ne peut pas être étendu à l'humanité, la consommation de masse ne peut plus être soutenue, la production de masse est robotisée. La production ne peut plus entretenir une consommation mondiale de masse, elle n'en a plus les conditions naturelles.

La compétition a quitté le champ de la production de masse depuis que des pays émergents s'en sont appropriés. Elle gagne son amont et son aval, la conception et la commercialisation. La liaison que le marché ne peut plus effectuer entre production et consommation de masse globales, entre ressources naturelles et consommation de masse des sociétés dominées, abandonne l'équilibre de la production et de la consommation globa-

les à la violence légitime ou néocoloniale. Et c'est là, la logique occidentale d'extraction et de domination.

Le processus de concentration dans cette logique impériale s'accompagnerait d'un processus de fragmentation du monde soumis aux rapports de forces. Pour obtenir les rapports de force favorable à un tel processus, il faut user la résistance des sociétés résistantes, défaire leur capacité d'organisation, consommer leur énergie par leurs litiges. L'Egypte ne sera pas soutenue par le Soudan, l'Algérie par la Libye, etc. C'est le processus qui affectera les sociétés qui ne réussiront pas à faire empire.

Cependant ce scénario qui suppose la sécession des riches en Occident et dans le monde ne va pas sans contre-stratégie. Très rares contre-stratégies aujourd'hui. Contre-stratégie qui s'appuierait sur un nouveau cours des choses qui se met en place derrière celui qui a dominé jusqu'à présent. Il faudrait non seulement cesser d'imiter l'Occident, mais s'efforcer d'innover de manière radicale en matière de rapport du capital au travail vivant. Nous disons que Donald Trump avait perdu la guerre commerciale avant de l'avoir engagé. C'est que dans le cours des choses émergent de nouvelles propensions alors que d'anciennes s'épuisent. Les coûts augmentent et la compétitivité baisse dans la logique occidentale de substitution du travail mort au travail vivant. La compétitivité augmente et les coûts baissent dans l'association complémentaire du travail mort et du travail vivant. Un travail mort qui vise à renforcer les compétences du travail vivant plutôt que d'en extraire. C'est ce que je vois dans le phénomène Deepseek.

En matière de contre-stratégie, il ne s'agit donc pas d'aller à contre-courant ou de faire barrage, mais de favoriser dans le cours des choses les propensions du nouveau cours. Autrement dit, s'efforcer de faire empire autrement, de faire empire autre afin de rendre la compétition des sociétés moins destructive. C'est cet enjeu qui va désormais animer la compétition mondiale. Dans cette compétition, se disputent aujourd'hui trois formes émergentes d'empire : les formes occidentales russe et anglo-saxonne et la forme chinoise. Les formes occidentales sont dotées d'une vieille propension guerrière. Il y a longtemps que les sociétés occidentales ont confié leur destin à des classes guerrières à la conception naturaliste. La forme chinoise est dotée d'une propension commerciale. La forme occidentale n'a encouragé la compétition en droit et en fait que quand elle avait le pouvoir de diriger cette compétition, de monopoliser en fait la production. Quand son capitalisme (ses monopoles) était fort de sa compétitivité, elle imposa l'ouverture des marchés non occidentaux et parla de liberté d'échange et de libéralisme. Dès lors que la compétition échappe à sa monopolisation, que les monopoles ne sont plus de son côté, elle cesse de promouvoir la libre compétition, le libre-échange. Son capitalisme, ses monopoles, ne sont plus en mesure d'administrer la compétition mondiale. Il ne faut donc pas s'étonner que ce soit désormais la Chine qui prône le libre-échange, le multilatéralisme, la libre association dans le monde pendant que l'Occident critique ses monopoles, mais persiste à soutenir les siens. Ils ne peuvent comme pas entendre le sérieux avertissement de Deepseek.

La grande différence de la Chine avec l'Occident est dans sa pensée non dichotomique. La compétition ne s'oppose pas à la monopolisation, les deux processus sont concurrentiels, se substituent l'un à l'autre, mais restent complémentaires. Le processus de monopolisation n'est pas extérieur à la compé-

tition et inversement. Même sous les monopoles la compétition subsiste, elle est en expansion ou en régression. Les monopoles ne peuvent se renouveler sans la compétition. Leur complémentarité dépend du mouvement d'ensemble du monde et du corps social. Par la compétition, les monopoles se resserrent ou se desserrent. Le libre-échange n'est pas absolu, la liberté individuelle non plus. En Chine le groupe précède l'individu comme postulat, en Occident l'individu précède le groupe. Autrement dit, en Chine importe le processus d'individuation en Occident compte un individu hypostasié. Non pas individu et groupe comme deux substances séparées, mais comme deux conditions liées et intriquées dans un processus. L'individu est dans le groupe et le groupe dans l'individu. Ainsi par exemple dans la culture du riz, de l'équipement hydraulique de la culture du riz qui renvoie au collectif et de l'exploitation individuelle qui renvoie au travail familial.

Autre dichotomie : la guerre ou compétition militaire et le commerce ou compétition civile. Le militaire et le civil sont l'un dans l'autre, ils ne constituent pas deux classes, l'une dominante et l'autre dominée, mais deux moments différents d'un même processus. L'art militaire ne se distingue de l'art commercial que par moments, ils se prolongent, se substituent, se complètent. L'art militaire consiste à gagner la guerre sans la faire, dit-on en Chine. Elle consiste à montrer à l'ennemi au moment où il veut engager une guerre, qu'il l'a déjà perdue. Pour ne pas tomber dans la guerre, pour défaire la guerre, il faut savoir la faire. Aussi un compétiteur aura appris l'art de la guerre dans son enfance, pour adulte, éviter les pièges de la guerre. L'enfant chinois sera un enfant soldat, rompu à l'art de la guerre, pour devenir un sage adulte. Les Grecs, avec Platon, ne pensaient pas autrement. Mais la société de classes va séparer les guerriers des autres et des seuls guerriers émergera la hiérarchie sociale. Sera désarmée sa population, soumise à sa classe guerrière, purement guerrière puis guerrière marchande qui lui proposera pour son embuscade, avec le capitalisme et son idéologie libérale, l'émancipation par la consommation individuelle, l'individualisation par la consommation. Cette idéologie de l'émancipation ne comptait pas moins sur les rapports de forces, de domination des uns et de subordination des autres, mais ils seront justifiés par la distribution d'un pouvoir d'achat compensateur. La division sociale de classes sera justifiée par la performance économique et militaire. Performance menacée aujourd'hui, les guerriers d'autrefois n'ont plus d'usines et n'ont plus de soldats. Les guerres à l'extérieur ne sont plus gagnées, les guerres civiles menacent.

La société chinoise n'ignore pas la guerre, elle ne la sépare pas de la paix. Elle ne l'ignore pas pour ne pas la faire. Alors que la forme occidentale de l'empire, dont l'archétype est celui d'une société guerrière (il caractérise sa division fondamentale en guerriers et paysans), aura une tendance à imposer ses monopoles par la force, à stabiliser des rapports de forces par la violence, à faire dominer le travail mort sur le travail vivant, la forme chinoise aura tendance à imposer ses monopoles par le libre-échange, sa domination monopolisation sur la production par la compétition étant acquise. Mais sans avoir pour obsession une domination matérielle, une substitution constante du travail mort au travail vivant. Le travail humain dans la conception chinoise n'est pas un travail hors de la nature, au-dessus de la nature, mais un travail dans la nature.

A suivre

Mercato hivernal Un marché animé avant l'expiration du délai

M. Zeggai

La période d'enregistrement hivernal 2024-2025 de la Ligue 1 a été marquée par la signature de l'attaquant Ivan Ignatiev qui devient le premier joueur russe évoluant en championnat d'Algérie. En effet, le footballeur en question a opté pour la JSK après avoir porté les couleurs en 2022 du Lokomotiv Moscou.

Ouvert officiellement le 5 janvier dernier, le mercato hivernal s'est quelque peu emballé avant la date de son expiration. De nombreux clubs de l'élite ont attendu jusqu'à la dernière minute pour faire leur marché. Comme à l'accoutumée, les grosses cylindrées à l'image de l'USMA, la JSK et le MCA ont mis le paquet contrairement aux autres formations qui ont recruté en fonction de leurs moyens financiers en se contentant des paliers inférieurs.

Le Mouloudia d'Alger a effectué trois belles transactions avec l'arrivée de l'attaquant international guinéen Mohamed Soumaila Bangoura, sociétaire de Hafia Conakry, le milieu de terrain

Boussaïd qui avait évolué aux Emirats arabes unis. Pour sa part, l'USM Alger a été la première équipe à avoir entamé le recrutement hivernal avec l'arrivée de Khaldi (ex-Al-Arabi SC koweïtien).

Pour renforcer leur secteur offensif, les Usmites ont engagé Benayad (ex-Raja Casablanca) et le milieu offensif Merghem (ex-SC Farense/Portugal) avant de clôturer avec Loucif qui signe son retour à l'USM Alger en provenance du club suisse d'Yverdon-Sport.

Selon notre source, l'USMA a signé à un cinquième joueur, Bonfils Bimenyimana Caleb du Burundi.

De son côté, la JS Kabylie a sauvé son mercato avec trois recrues: le défenseur Benchaâ, le milieu de terrain Boudjemaâ et l'attaquant russe Ivan Ignatiev. L'ES Sétif, quant à elle, n'est pas restée inactive puisque l'on annonce l'arrivée du Nigérien Kingsley Eduwo et le Burkinafabe Clément Pitroipa ainsi que l'attaquant Mohamed Karim Bouhmidi. Au MC Oran, deux joueurs étrangers ont paraphé leur contrat juste à la dernière minute. Il

s'agit du défenseur mauritanien Sid Ahmed Ablla et l'attaquant gambien Omar Jobe. Ces deux éléments portent à cinq le nombre des nouvelles recrues du club phare de l'Ouest qui a déjà engagé Bourdim (ex-ASO Chlef), Aziz Moulay (ex-ESS) et Hassen-Khodja (ex-MC Alger). Le nouveau promu l'Olympique Akbou a opté pour les joueurs locaux en enrôlant Adjout (ex-JSK), Bouhalfaya (ex-ESM), Ghannem (ex-MCA) et Addadi (ex-ESM). Pour l'US Biskra, qui lutte pour son maintien, il a enregistré la venue de deux Congolais, Djigo Saïkou et Akouala Servyl, un Tunisien Amer Amrani et Boussalem (ex-MCO). Quant au Mauritanien Yacine Cheikh Akl Ouali, il a opté pour le NC Magra en provenance de Nouadhibou.

En revanche, le CRB n'a recruté aucun nouveau joueur. La seule arrivée chez le Chabab réside dans l'engagement d'un nouvel entraîneur, à savoir l'Allemand Sead Ramovic (ex-Young Africans/Tanzanie) qui vient de succéder à Abdelkader Amrani, parti au MCO.

Supercoupe d'Algérie: Aujourd'hui à 17h00: MC Alger-CR Belouizdad Le Mouloudia détrônera-t-il le Chabab ?



M. Zeggai

Le stade du 5 Juillet connaîtra cet après-midi l'ambiance des grands jours avec le déroulement de la Supercoupe d'Algérie dans une affiche mettant aux prises le Mouloudia d'Alger et le CR Belouizdad. Alors qui aura le dernier mot ? Il est difficile, très difficile même, d'émettre un quelconque pronostic entre deux équipes qui se connaissent parfaitement. Conscientes de l'importance de cette rencontre, les deux formations n'ont pas l'intention de rater cette opportunité pour ajouter un tel trophée à leur palmarès. Au-delà du trophée, il s'agit surtout d'une question de prestige et de rivalité entre les deux galeries.

Ce sera également une confrontation tactique entre les deux entraîneurs, le Tunisien Khaled Benyahia et le

Serbe Sead Ramoviæ, nouvellement installé à la barre technique du CRB. Les «Vert et Rouge» sont plus que jamais décidés à aller au bout pour atteindre l'objectif assigné, mais ce ne sera pas tâche aisée face à un Chabab qui a prouvé qu'il a de solides arguments à faire valoir. Le Mouloudia sera handicapé par l'absence de Naidji (blessé) qui sera le grand absent. Pour combler ce déficit en attaque, le coach tunisien Khaled Benyahia compte sur les Messoussa, Kipré Junior et Bayazid pour pallier cette défaillance. Le team belouizdadi misera encore une fois sur la présence de Benguit, considéré comme la plaque tournante du jeu au milieu, le virevoltant Meziane et Mahious, l'homme en forme actuellement du Chabab. Mais le Doyen a du répondant avec les Benhemassa et Bouras

et qui enregistrera la rentrée des Helaïmia et Hamidi et surtout la paire centrale Abdellaoui-Ghezala. En somme, le mieux préparé psychologiquement aura le dernier mot d'autant plus que ce genre de confrontation se joue sur des petits détails. A première vue, le MCA semble avoir un avantage sur le CRB où le nouveau coach ne connaît ni ses joueurs ni l'adversaire. Il s'agit là d'une donnée théorique car la réalité du terrain peut nous réservier bien des surprises. Relancé après cinq ans d'absence, la Supercoupe d'Algérie se jouera entre le MCA, champion d'Algérie en titre, et le CRB, détenteur de la dernière édition de la Coupe d'Algérie.

La dernière édition de la Supercoupe d'Algérie avait été disputée en 2020, remportée par le CR Belouizdad aux dépens de l'USMA.

Coupe d'Algérie (1/8es de finale) Le CS Constantine et l'US Biskra éliminés

L'ES Mostaganem et l'ES Sétif sont les deux premiers clubs à valider leur billet aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie après avoir éliminé respectivement en déplacement de l'US Biskra et de l'Amel El-Eulma.

A Biskra, les locaux ont été surpris dès la 12' en concédant le premier but sur un penalty transformé par Belkhadem, transfuge du CR Belouizdad. Les Biskris sont revenus dans le match juste avant la mi-temps en parvenant à égaliser par Dadache.

En seconde période, les deux équipes ont été départagées durant la prolongation et c'est Belkhadem, toujours lui, qui a ressurgi pour signer son doublé et offrir la qualification aux Mostaganémois de l'Espérance. De son côté, l'ES Sétif est allée

arracher sa qualification, au stade Messaoud Zougar, en éliminant le petit poucet de l'épreuve l'Amel El-Eulma, pensionnaire de la Régionale.

C'est la nouvelle recrue hivernale l'attaquant Mohamed Karim Bouhmidi, arrivé en provenance du FC Swift Hesperange (Div.1/ Luxembourg), qui a été l'auteur du seul but de la partie ayant permis à l'Entente de composer son billet pour les quarts de finale. Le nouvel entraîneur tunisien de l'Entente, Nabil Kouki, qui signe son retour à Sétif, a réussi ses débuts en «Dame Coupe», en attendant de redresser la barre en championnat.

Pour sa part, l'Olympique Akbou a créé une belle sensation en se qualifiant aux 1/16es de finale après avoir disposé du CS Cons-

tantine par la plus petite des marges au stade de l'Unité maghrébine de Bejaïa, pour le compte de la mise à jour des 1/32es de finale de l'épreuve populaire. Les gars de l'Olympique ont d'entrée pris l'avantage, en ouvrant le score dès la 3' par Laâchhab. Après la pause, les Constantinois sont revenus avec des intentions offensives, ce qui leur a permis d'obtenir un penalty provoqué par le capitaine Dib, mais le même joueur a raté son duel avec le portier El-Fegoun (50e).

Demi-finaliste de la précédente édition, le CSC échoue à poursuivre son aventure en coupe, et va se consacrer désormais aux deux autres objectifs : championnat et Coupe de la Confédération africaine, à laquelle il est qualifié aux quarts de finale.

O. Marseille Ismaël Bennacer: «On veut lutter pour le titre»



L'international algérien Ismaël Bennacer, prêté jusqu'à la fin de la saison à l'Olympique de Marseille, en provenance de l'AC Milan, s'est exprimé sur ses ambitions avec le club phocéen, affichant d'emblée l'objectif des siens de lutter pour le titre du championnat de Ligue 1 française. « On veut lutter pour le titre. Si je suis là c'est pour des objectifs clairs à moyen et long termes. Quand on est là, la mentalité c'est de gagner tous les matchs. »

On est en train de construire quelque chose de nouveau et ça ne sera pas facile. Je ne suis pas là parce que Milan ne me voulait plus ou parce que l'on m'a conseillé de venir. C'est moi qui ai dit à ma direction que je voulais l'OM et je suis content d'être là», a indiqué

Bennacer, lors de sa présentation à la presse.

Bennacer a rejoint l'OM dans les derniers instants du mercato d'hiver. Il avait emboîté le pas à son coéquipier en équipe nationale, l'attaquant Amine Gouiri, signataire d'un contrat jusqu'en juin 2029, en provenance du Stade rennais. « C'est un projet vraiment intéressant pour moi. On avait déjà eu des contacts cet été, ça ne s'est pas fait à la dernière seconde et j'ai eu du temps pour réfléchir. Passer par ce club a toujours été dans un coin de ma tête et j'ai très hâte de commencer », a-t-il ajouté. Bennacer a souligné que la présence de l'entraîneur italien, Roberto De Zerbi, avait beaucoup pesé sur son choix d'opter pour Marseille. « De par sa philoso-

Égypte : Trois matches de suspension pour Kendouci

Coup dur pour Ahmed Kendouci avec Céramica Cleopatra. Le milieu de terrain algérien va manquer plusieurs rencontres importantes après une décision disciplinaire prise par la Ligue égyptienne de football. Son expulsion lors du dernier match de championnat a entraîné une sanction immédiate. Lors

de la 11e journée face à Smouha, Kendouci a vu rouge dans les derniers instants de la rencontre.

À la suite de cet incident, la commission de discipline a infligé au joueur une suspension de trois matchs, assortie d'une amende financière de 50 000 livres égyptiennes. Cette décision représente un

véritable coup dur pour Céramica Cleopatra, qui comptait sur l'influence de Kendouci au milieu de terrain. Depuis son arrivée, l'international algérien s'est illustré par de belles performances. Son absence forcée laisse un vide dans l'effectif et complique la tâche du staff technique pour les prochaines rencontres.

Rapatriement des enfants de jihadistes Une vie dans le noir

Le tribunal administratif de Paris a exa-miné jeudi le refus du Quai d'Orsay de rapatrier 29 enfants de jihadistes, de nationalité française et détenus dans des camps en Syrie, et devrait rendre sa décision dans une quinzaine de jours.

Quelle est la situation dans les pays voisins ?

- FRANCE -

169 enfants de jihadistes ont été rapatriés par l'Etat, indiquait en juillet 2023 une source diplomatique à l'AFP. Sollicité à plusieurs reprises, le ministère des Affaires étrangères n'a pas commenté. Selon le collectif des Familles unies, au moins 120 enfants et 50 femmes sont encore retenus dans le camp Roj en Syrie. «Dans ce camp, presque tous les enfants européens sont français», a relevé l'une des avocates du collectif, Marie Dosé, qui s'y est rendue. «Les autorités kurdes appellent la France à les reprendre», a-t-elle insisté, ajoutant que cinq jeunes majeurs et un mineur français sont aussi incarcérés dans les centres Orkesh, Houri et la prison d'Alaya. Le collectif estime aussi que de nombreux enfants se trouvent dans la région d'Idlib, dernier bastion rebelle dans le nord-ouest de la Syrie.

- BELGIQUE -

Vingt-six enfants ont été rapatriés par l'Etat belge lors de deux opérations menées en 2021 et 2022, selon les chiffres communiqués par les autorités. Un petit nombre d'enfants, indéterminé, a aussi bénéficié d'«initiatives individuelles» de proches étant allés chercher les enfants en passant par la Turquie. Selon la Sûreté de l'Etat, la Belgique comptait fin 2024 «neuf enfants» hébergés avec leurs mères dans les camps d'Al-Hol et Roj. Par ailleurs «48 enfants séjourneraient dans le nord-ouest de la Syrie» dans des familles de Belges identifiés comme Foreign Terrorist Fighters. Il n'y a pas d'autre rapatriement prévu.

- PAYS NORDIQUES -

En Suède, 41 enfants ont été rapatriés par

l'Etat, selon le ministère des Affaires étrangères fin septembre 2024. Trois femmes et cinq enfants étaient toujours détenus à Roj, deux femmes et cinq enfants à Al-Hol. Le gouvernement, soutenu par l'extrême droite, a indiqué à l'AFP ne pas prévoir d'autre rapatriement, estimant que les ressortissants suédois constituaient une menace s'ils rentraient.

Au Danemark, 19 enfants et 5 femmes ont déjà été rapatriés, selon les données compilées par l'AFP à fin octobre.

Une mère et son enfant de huit ans détenus à Roj ont ainsi été rapatriés en octobre. Dans ce camp, il reste, selon les autorités, une Danoise et ses deux enfants. Elle n'a pas encore accepté de rentrer, craignant d'être séparée d'eux au Danemark.

En Finlande, 26 enfants et 10 adultes ont été rapatriés, a indiqué à l'AFP le ministère des Affaires étrangères.

«Une dizaine de personnes restent dans les camps, pour la plupart des enfants», a précisé le ministère.

- BALKANS -

En Bosnie, 22 mineurs ont été rapatriés et 8 se sont installés dans d'autres pays, a indiqué le ministère de l'Intérieur à l'AFP. Il reste 78 enfants et adolescents bosniens en Syrie.

Plus précisément, 66 avec leurs mères et un sans parents, se trouvent dans les camps d'Al-Hol et Roj. Onze sont dans la région d'Idlib, toujours d'après le ministère.

24 enfants de pères bosniens morts dans les combats, mais de mères étrangères, ne sont pas éligibles au rapatriement.

En Serbie, l'ONG ASTRA, spécialisée dans le trafic d'être humains et qui suit les cas de citoyens serbes en Syrie, a obtenu pour la dernière fois des données en 2022: elle décomptait alors 26 personnes, 5 femmes et 21 enfants, dans des camps.

Malgré des demandes répétées, l'ONG n'a pu avoir de nouvelles informations des autorités serbes, qui ne répondent ni aux ONG ni aux journalistes.

En Albanie, 29 femmes et 9 enfants ont été rapatriés, selon le ministère de l'Intérieur.



D'après un témoignage à l'AFP de la famille d'une adolescente albanaise se trouvant encore à Al Hol, il resterait une trentaine de jeunes Albanais de moins de 20 ans dans ce camp.

En Macédoine du Nord, 14 enfants ont été rapatriés entre 2018 et 2021, selon un rapport de la Commission européenne. Il n'y a depuis eu aucune communication officielle à ce sujet.

- AUTRICHE -

En août 2019, l'Autriche annonçait le premier rapatriement de deux orphelins, 18 mois et 3 ans, retenus à Al-Hol et remis à leur grand-mère à Vienne. Deux autres enfants, dont la mère avait accepté de se séparer, ont été rapatriés en 2022.

La justice a ordonné, en octobre 2024, au gouvernement autrichien de rapatrier d'Al-Hol une femme et ses deux enfants, au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant. Fin janvier 2025, le gouvernement y travaillait toujours.

A ce jour, moins de 10 Autrichiens vivent dans un camp en Syrie, selon les autorités autrichiennes citées par l'agence APA.

- ROYAUME-UNI -

Jusqu'en 2022, le gouvernement s'est opposé aux rapatriements. Entre 2022 et 2024, trois femmes et neuf enfants ont été rapatriés, selon des articles de presse et le tracker «Global Repatriations Tracker». 40 enfants et 30 adultes se trouvent toujours dans les camps, d'après ce tracker. Les autorités ne communiquent pas à ce sujet.

Sur les lieux de la fusillade en Suède Une «scène d'enfer»



vraisemblablement agi seul et s'est suicidé après son geste. Trois armes ont été retrouvées à ses côtés.

- ETUI DE GUITARE -

Si la police ne confirme toujours pas son nom, la presse suédoise l'a identifié comme étant Rickard Andersson.

Agé de 35 ans, l'homme vivait reclus et avait des problèmes psychologiques, rapportent les médias. Sans emploi, il s'était éloigné de sa famille et de ses amis, assurant les tabloïds Aftonbladet et Expressen en citant des proches.

Selon Aftonbladet, il aurait caché ses armes dans un étui à guitare et aurait revêtu une tenue militaire dans les toilettes du centre de formation avant la fusillade.

La chaîne TV4 a diffusé une vidéo filmée par un étudiant qui se cachait dans les toilettes. On entend des coups de feu à l'extérieur et, après que TV4 a isolé le son, on peut entendre une personne crier «Vous allez quitter l'Europe!».

«Nous pensons savoir qui est l'auteur du crime, son identité, mais nous ne confirmerons aucune information de ce type

avant d'avoir reçu les résultats des échantillons d'ADN que nous avons envoyés à l'Agence de médecine légale», a indiqué Anna Bergqvist. Les enquêteurs ont révélé que l'assaillant détenait un permis pour quatre armes de chasse et que certaines informations laissaient penser qu'il avait dans le passé fréquenté le centre de formation.

- BOSNIENNE, SYRIENS -

Concernant les victimes, elles sont de «plusieurs nationalités, différents sexes et âges», a précisé Anna Bergqvist à l'AFP.

L'ambassade de Syrie à Stockholm a exprimé ses «condoléances» à deux familles syriennes, a-t-elle indiqué sans plus de dé-

tail dans un communiqué. Une ressortissante de Bosnie-Herzégovine a été tuée et un ressortissant de ce pays des Balkans a été blessé, a indiqué pour sa part le ministère bosnien des Affaires étrangères dans un communiqué, soulignant qu'il se fondaient sur des informations données par les familles vivant à Orebro.

Cette fusillade, «la pire tuerie de masse» de l'histoire suédoise selon le Premier ministre Ulf Kristersson, a bouleversé le pays.

Sur place, des anonymes continuent de venir déposer des mots, des fleurs et des bougies. «Il y a aussi +beaucoup+ d'amour dans le monde. Cela peut être facile à oublier après un acte aussi haineux que celui-ci...», peut-on lire parmi les tulipes, roses et chrysanthèmes. Retraite de 68 ans, Margaretha est venue déposer une bougie sur un sol givré.

Vêtue d'un manteau noir, capuche relevée et lunettes de soleil vissées sur le nez, elle raconte son effroi, sous un soleil hivernal.

«C'est incompréhensible, je ne suis pas étonnée mais c'est incompréhensible», dit-elle à l'AFP. «Il y a tellement de fusillades, d'explosions, c'est devenu notre quotidien maintenant, malheureusement». Les victimes n'ont pas encore toutes été identifiées.

Après la fusillade, six personnes, toutes adultes, ont été prises en charge à l'hôpital pour des blessures par balles.

Publicité



■ Particulier cherche femme de ménage à Oran. Tél : 0673.48.44.06

■ Société /entreprise privée recrute dans l'immédiat : 1) Ingénieur en Génie civil. - 2) Conducteur de travaux. - 3) conducteur d'engins. - 4) Agent de sécurité. -5) Chef chantier. Conditions : bonne expérience professionnelle. Appeler 0654.88.39.00 ou écrire email : hotel.mayar@hotmail.com

■ Particulier à Oran cherche une femme de ménage 6j/7. Tél: 0556.31.08.90

■ Société sur Oran et environs recherche Assistante commerciale. Merci d'envoyer votre C V à : contact@joint-etancheite.com

Les premiers policiers sont arrivés cinq minutes après la première alerte évoquant une fusillade à 12H33 (11H33 GMT), et 10 minutes après cette alerte sont arrivées les premières équipes d'intervention spécialisée.

Ils ont procédé à une «fouille longue» du local partiellement enfumé, qui s'est achevée au bout d'une heure environ lorsque le tireur présumé a été «retrouvé mort avec plusieurs armes à ses côtés».

De son côté, la policière chargée de l'enquête, Anna Bergqvist, a fait état d'une attaque effroyable.

«Les techniciens ont trouvé dix chargeurs vides à l'intérieur. Ils ont récupéré énormément de douilles», a-t-elle dit à des journalistes. «Il y a eu un nombre incroyable de tirs à l'intérieur, et il lui restait même des munitions qui n'ont pas été utilisées».

Selon la police, l'auteur de la fusillade a

• 2

11.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.55 Journal Météo climat
13.00 Journal 13h00
13.20 13h15, le samedi...
14.25 Journal Météo climat
14.35 XV/15
15.05 Rugby : Tournoi des Six Nations
19.55 Journal Météo climat
20.00 Journal 20h00
20.30 Les rencontres du Papotin

21.10 Le club des invincibles



Présenté par Nagui

Quatre des plus grands champions de jeux TV sont réunis : Bruno (252 victoires dans «Les 12 Coups de midi»), Marie-Christine (213 victoires) et Sandrine (142 victoires), stars incontestées de «Tout le monde veut prendre sa place», et Romain, un des Maîtres de midi les plus redoutables. Ensemble, ils affrontent 10 personnalités (Marina Carrère d'Encausse, Cartman, Camille Cerf, Michel Cymes, Cécile Grès, Jean-Luc Lemoine, Thierry Lhermitte, Sylvie Tellier, Tom Villa, Isabelle Vitari) au profit de la Fondation pour la Recherche Médicale et de la Fondation Recherche Alzheimer.

• 3

10.30 Consomag
11.15 Des régions gourmandes
12.00 Enquêtes de région le mag
12.30 ICI 12/13
12.55 La vie à vélo
13.35 Samedi d'en rire
16.45 Le jeu des 1000 euros
17.25 Slam
18.05 Questions pour un champion
19.19 ICI 19/20 édition toutes régions
19.55 Tout le sport
20.30 Saveurs de saison

21.05 Meurtres à...



Série policière - France - 2023

Saison 10 - Episode 7/11
- Meurtres dans le Cantal
Avec Alexandre Varga, Joséphine Jobert, Hubert Roulleau, Florence Coste
Le cadavre de Yann Privat, restaurateur de renom, homme d'affaires véreux, est découvert dans un lac du Cézallier, victime d'un empoisonnement. Les suspects sont nombreux. Cependant, les habitants locaux évoquent plutôt l'intervention du Drac, un farfadet malveillant qui s'ingère dans la vie des gens.

• 4

09.39 Grizzy et les lemmings
10.02 Bluey
10.59 Idéfix et les Irréductibles
11.55 Manger, bouger, dormir
12.06 Jean-Michel, Super Caribou
13.27 Un jour, une question
15.46 Batwheels
17.35 Héros à moitié
19.00 Magic !
20.08 Les as de la jungle à la rescousse
20.50 Okoo
20.55 Consomag

21.00 Augustine



Drame - France - 2012

Avec Vincent Lindon, Chiara Mastroianni, Olivier Rabourdin, Roxane Duran
A Paris, en 1885. Augustine, 19 ans, est employée de maison, au cours d'un service, la jeune femme est victime d'une violente crise. Elle est emmenée chez le docteur Bourneville, qui l'austérite et la recommande à son confrère, le professeur Jean-Martin Charcot. Celui-ci s'est spécialisé dans l'étude de l'hystérie et s'attache tout particulièrement au cas d'Augustine.

arte

C 8

10.55 Silence, ça pousse !
13.35 Imprévus
13.45 Caméras espions en terre animale
14.40 Les dernières heures de Pompéi
15.35 Les Marquises, aux sources de la Polynésie
16.35 Vivre loin du monde
17.25 C dans l'air l'invité
17.40 C dans l'air
18.55 C l'hebdo
20.00 Vu
20.05 C l'hebdo la suite
21.00 Echappées belles



ACTION 20.50

LA MANIÈRE FORTE

Film policier - Etats-Unis - 1991
Avec Michael J. Fox, James Woods, Stephen Lang, Annabella Sciorra

Dans une tentative pour accroître sa crédibilité en tant qu'acteur et obtenir un rôle de flic dans une émission de télévision, Nick Lang est d'accord avec les forces de l'ordre de New York pour suivre le travail de l'enquêteur John Moss.

CINE + FRISSON 20.50
UNDERWORLD 2 : EVOLUTION

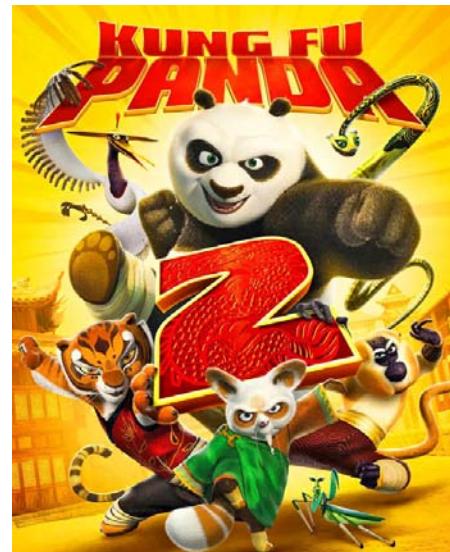


Film fantastique - Etats-Unis - Canada - 2006

Avec Kate Beckinsale, Scott Speedman, Tony Curran, Derek Jacobi, Bill Nighy
Sélène, la redoutable guerrière vampire, est plus que jamais seule et menacée. Michael, le premier hybride devenu à la fois vampire et lycan, aimeraient se joindre à elle, mais il est incapable de contrôler la partie de loup-garou qui est en lui. Pour chacun d'eux, il est temps de percer le mystère de ses origines en affrontant le redoutable Marcus, le créateur des deux races qui aimeraient asservir l'humanité.

CINE + FAMIZ 20.50

KUNG FU PANDA 2



Film d'animation - Etats-Unis - 2011

Le rêve de Po s'est, enfin, exaucé : il est devenu le Guerrier Dragon. Il a donc la lourde mission de protéger la Vallée de la paix avec ses compagnons les Cinq Cyclones : Tigresse, Grue, Mante, Vipère et Singe. Hélas, un nouvel ennemi vient bouleverser la sérénité de Po et ses amis. En effet, cet inconnu est fermement décidé à conquérir la Chine et à éliminer le kung fu au moyen d'une arme secrète et indestructible.

TF1

11.00 Téléshopping samedi

11.45 Petits plats en équilibre

11.50 Les douze coups de midi

12.50 Petits plats en équilibre

12.55 Météo

13.00 JT 13h

13.40 Grands reportages

14.50 Reportages découverte

16.10 Les Docs du week-end

17.50 50mn Inside

19.55 Météo

20.00 JT 20h

20.45 Tirage du Loto

21.00 Météo



Saison 14 - Episode 2

Présenté par Nikos Aliagas

Les candidats sélectionnés s'affrontent lors des soirées d'audition à l'aveugle de la saison 14 du célèbre télé-crochet avec comme coach Florent Pagny de retour, Vianney et deux nouvelles coaches prestigieuses, Patricia Kaas et Zaz. De toutes âges, venant de tous les horizons, ils offrent une incroyable diversité d'univers artistiques. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, «The Voice» est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller.

21.10 Mylène Farmer : Nevermore

M6

10.10 66 minutes : le doc

10.55 66 minutes : grand format

12.45 Le 12.45

13.30 Scènes de ménages

13.50 Cauchemar en cuisine



19.45 Le 19.45

20.25 Scènes de ménages

C'est l'une des plus grandes tournées de l'histoire de la musique proposée par une artiste. Nice, Bordeaux, Paris... entre juillet 2023 et septembre 2024, la discrète Mylène Farmer a fait le tour des stades de France, allant même en Belgique et Suisse. Quarante dates affichées rapidement complètes ont enregistré plus de 600 000 spectateurs.

CANAL+



21.11 Civil War

09.03 Conflict

09.50 Universal Theory

11.45 La boîte à questions

11.52 Têtê-tête(s)

12.10 L'hebd'Hollywood

12.25 Le cercle

13.14 Sans un bruit : jour 1

14.51 Berlin Nobody

16.23 Dune : deuxième partie

19.03 L'hebd'Hollywood

19.17 Godzilla x Kong : Le nouvel empire

PLANÈTE +



09.17 American Pickers, la brocante made in USA

13.07 Samantha Smith : la petite fille et la paix ?

14.20 La guerre des trônes, la véritable histoire de l'Europe

16.09 Mystérieux objets

17.45 Vikings : La saga des Bluetooth

19.23 American Pickers, la brocante made in USA

10.10 Absolument stars

11.40 Le hit W9

12.45 Météo

12.50 Scorpion

Série d'action - Etats-Unis - 2015

Saison 2 - Episode 1/24

Avec Elyes Gabel, Katharine McPhee, Eddie Kaye Thomas

23.30 Mon oncle Charlie

17.30 La petite histoire de France

W9



Bélier 21-03 au 20-04
C'est une excellente période pour faire avancer vos projets, réunir amis et connaissances autour de projets communs, et en discuter dans un élan d'ouverture.



Taureau 21-04 au 21-05
Profitez de cette belle avancée sur le plan socioprofessionnel pour saisir toutes les chances qui se présentent à vous. Pensez à économiser mais faites vous plaisir!



Gémeaux 22-05 au 22-06
Votre imagination vous permet d'innover dans le cadre de votre entreprise ou de vos études. Un stage, une animation ou une formation vous donne l'occasion de briller.



Cancer 22-06 au 22-07
Profitez de cette journée de solitude pour méditer sur les remises en question que les événements récents vous poussent à réfléchir.



Lion 23-07 au 23-08
Comment concilier vie affective et vie amicale, telle est la question que vous vous posez. S'il n'y a pas moyen de départager, écoutez donc votre intuition et... votre cœur !



Vierge 24-08 au 23-09
Votre travail commence à porter ses fruits. Ils demandent seulement de mûrir un peu plus, alors donnez-vous le temps nécessaire pour y parvenir...



Balance 24-09 au 23-10
Aujourd'hui, vos pensées s'évadent vers des horizons lointains ou dans les hautes sphères de la philosophie. Mais cela peut stimuler votre créativité...



Scorpion 24-10 au 22-11
Des pensées d'argent vous préoccupent, mais vous privilégiez avant tout votre foyer et les membres de votre famille. Parlez-en avec votre conjoint.



Sagittaire 23-11 au 21-12
Aujourd'hui vous multipliez les contacts et les rendez-vous, mais c'est plutôt avec votre conjoint ou vos collaborateurs que vous devrez consacrer un peu plus de temps.



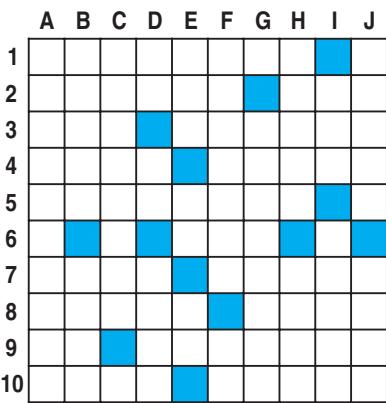
Capricorne 22-12 au 20-01
Vos goûts et vos couleurs ne plairont pas à tout le monde, surtout dans votre sphère professionnelle. Même si les chiens aboient, la caravane passe...



Verseau 21-01 au 18-02
Ces jours-ci, vous avez le vent en poupe et vous avez envie de prendre du large, mais vous ne devez pas oublier les gens qui vous aiment et qui comptent sur vous pour garder le cap !



Poissons 19-02 au 20-03
L'un des membres de votre famille pourrait avoir besoin de votre aide ou de votre soutien. Loin de vous prendre pour un saint, faites ce que vous pouvez pour l'aider.



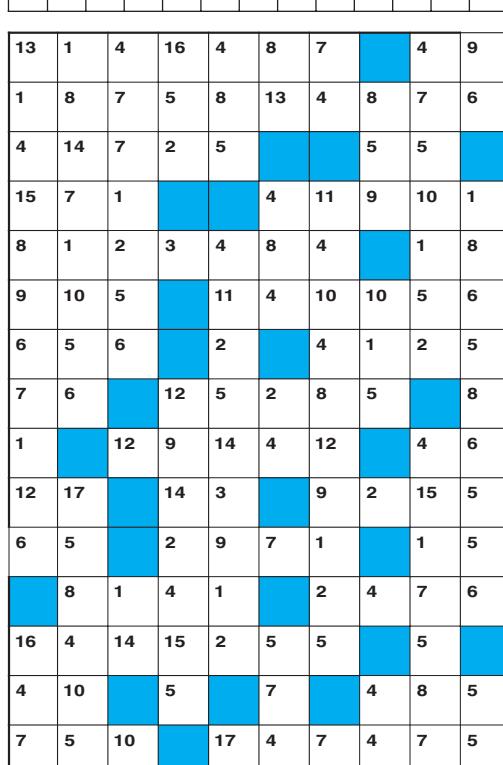
Horizontalement: Verticalmente:

- Pour son activité, il lui faut un registre et un timbre et à bon entende, salut !
 - Rapace. Dix sur dix pour l'œil du mètre.
 - Sourd et pas poli. Galérien.
 - Mesure de vers. Musique «sauce piquante».
 - Humeur noire.
 - Auteur d'Histoires extraordinaires.
 - Rend raki son eau ! Etre malfaissant.
 - Emanant. Cogne.
 - Note. Reconduite.
 - Premier à faire coucou ! Titres déposés.
- A. Affaire à des cloches.
B. Se montrait chouette. Jeu des quatre coins.
C. Autant suspends ton vol !
D. Dépression africaine. Par ici la monnaie ! Eprouvée.
E. Tournée en barrique. Tient une correspondance. Possessif
F. Usure. Prises au mot.
G. Ronchonnes.
H. On en a cure ! Cité de l'UE.
I. Rasibus. Parer.
J. Il en veut à mort. Etre à attaché à vous.



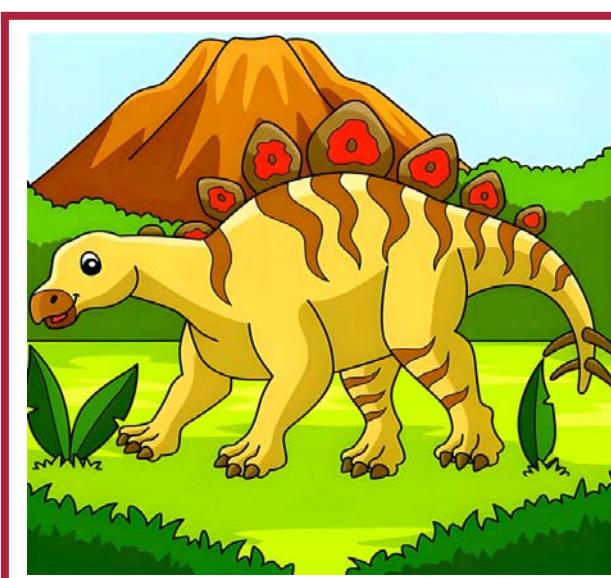
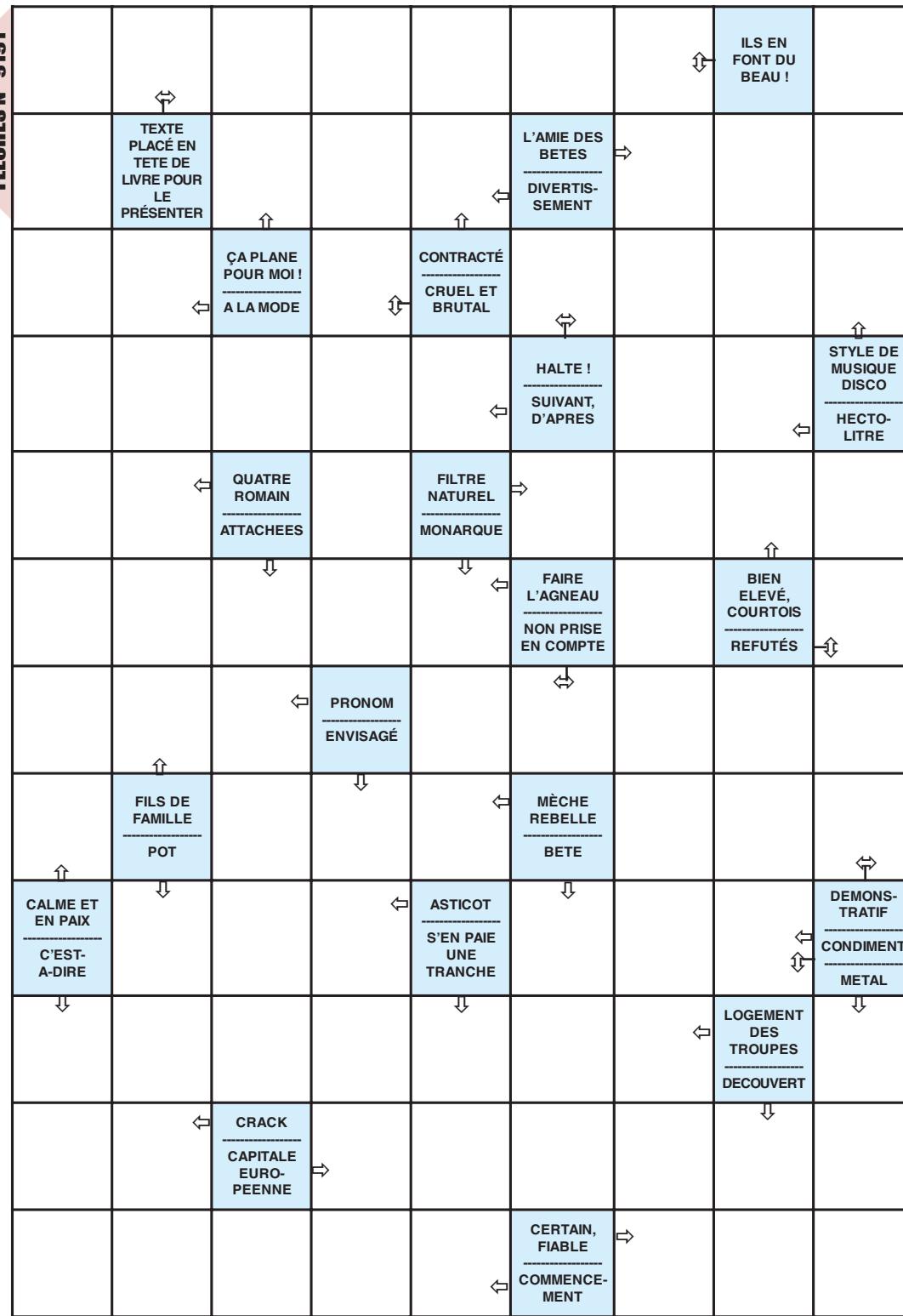
ANGE – ARCHE – AVAL – BASE - BOUCAN – BOULON – BROUILLER – BRUIT – CASQUE – CONCIERGE – CORSET – COSSE - CRIC – FACE – FLEUR – FORET – GARE- GERME - GRELOT – HEURE – JAMAIS – JOUER – LITRE - LUSTRE – MARE – MARI – METEO – MEUTE – NEIGE – NIECE – NOUGAT – PAUVRETE – PIEU - PION - PLAGE - POLE - PROCEDER – PROSE - SAPER – SINCEREMENT – SOIE – SOURCE - SPOT – TISSER – TROGNE – ULTIMATUM – VASE.

Les 5 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est mal élevé. Mon 2e est moche.
Mon tout est un élément de nettoyement.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHES N° 9191



10 ERRREURS

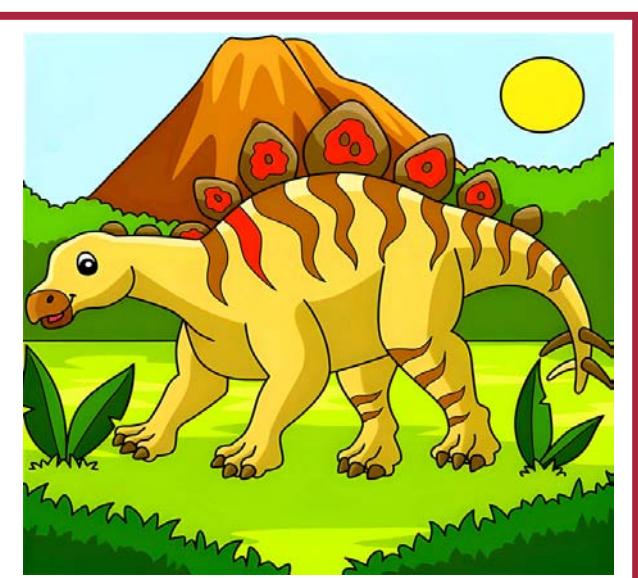


CROISÉS N° 9190



FOUILLIS N° 9190 :

COQUETTERIE (Coq-Quête-Rit)



Le droit du sol fait débat en France



Le Premier ministre français François Bayrou a jugé vendredi «trop étroits» un débat sur le droit du sol comme suggéré par son ministre de la justice Gérald Darmanin et souhaité un débat «plus large» sur «qu'est-ce que c'est qu'être Français». «Qu'est-ce que ça donne comme droit? Qu'est-ce que ça impose comme devoir? Qu'est-ce que ça procure comme avantages? Et en quoi ça vous engage à être membre d'une communauté nationale? A quoi croit-on quand on est Français?», a ajouté M. Bayrou, qui a fait récemment polémique en évoquant un «sentiment de submersion» migratoire en France.

Il répondait à la radio RMC au lendemain de l'adoption par l'Assemblée nationale (chambre basse du parlement) d'une proposition de loi portée par la droite visant à durcir les restrictions au droit du sol à Mayotte, archipel français de l'océan Indien.

Selon ce texte, l'obtention de la nationalité française pour les enfants nés à Mayotte sera conditionnée à la résidence régulière sur le sol français des «deux parents» (et non plus d'un seul), et ce depuis trois ans (et non plus trois mois).

Le Groenland prévoit un référendum sur l'indépendance



Le parti au pouvoir au Groenland, Siumut, prévoit d'organiser un référendum sur l'indépendance après les élections générales du mois prochain, a-t-il annoncé jeudi, une question rendue urgente par l'intérêt exprimé par le président américain Donald Trump pour l'acquisition de l'île.

Le territoire semi-autonome du Royaume du Danemark a convoqué mercredi des élections générales qui se tiendront le 11 mars. Les principaux enjeux de la campagne électorale comprennent les aspirations du Groenland à l'indépendance et ses rela-

son Blanche, interdit l'entrée aux Etats-Unis aux dirigeants, employés et agents de la CPI ainsi qu'aux plus proches membres de leurs familles et à quiconque considéré comme ayant apporté son aide aux travaux d'enquête de la CPI. Le décret prévoit aussi de geler tous les avoirs détenus aux Etats-Unis par ces mêmes personnes.

Le Quotidien D'ORAN

La CPI «condamne» les sanctions américaines et s'engage à «continuer à rendre justice»



La Cour pénale internationale (CPI) a condamné vendredi la décision du président américain Donald Trump de sanctionner la juridiction et s'est engagée à continuer de rendre justice dans le monde.

«La CPI condamne la publication par les Etats-Unis d'un décret visant à imposer des sanctions à ses fonctionnaires et à nuire à son travail ju-

diciaire indépendant et impartial», a déclaré la CPI dans un communiqué.

Donald Trump a signé un décret prévoyant des sanctions contre la Cour pénale internationale, accusée d'avoir «engagé des actions illégales et sans fondement contre l'Amérique et notre proche allié Israël», qui s'en est «felicité» vendredi. Le texte, diffusé jeudi par la Mai-

L'alcool frelaté fait 33 morts à Ankara



Trente-trois personnes sont mortes à Ankara et 20 autres sont hospitalisées en soins intensifs après avoir bu de l'alcool frelaté depuis le début de l'année, a affirmé vendredi à l'AFP le bureau du gouverneur de la province. L'alcool frelaté avec du méthanol, un alcool industriel différent de l'éthanol utilisé dans les boissons alcoolisées, est soupçonné d'être la cause des décès.

Treize personnes soupçonnées d'avoir vendu de l'alcool frelaté ont été arrêtées, a précisé vendredi le gouverneur de la province, Vasip Sahin. Plus de 100 tonnes d'alcool contrefait ont été saisies à Konya (centre), Düzce (nord-ouest) et Ankara, a-t-il ajouté.

Au moins 38 personnes sont décédées en quatre jours à Istanbul en janvier après avoir bu de l'alcool frelaté. Vingt-six autres ont été placées en soins intensifs. Des revendeurs d'alcool accusent le gouvernement d'être indirectement responsable de cette vague de décès en raison des fortes taxes appliquées sur les boissons alcoolisées, qui encourent selon eux la production clandestine.

Côte d'Ivoire: la base de l'armée française rétrocédée le 20 février



La base militaire française d'Abidjan sera officiellement rétrocédée à la Côte d'Ivoire le 20 février. La date prévue est le 20 février. La Côte d'Ivoire est prête à indiquer une source ivoirienne, ce qu'ont confirmé d'autres sources côté français. Le 31 décembre, le président ivoirien Alassane Ouattara a annoncé la rétrocession du camp du 43e BIMA, le bataillon d'infanterie de marine de Port-Bouet (une commune d'Abidjan).

Notamment chassée du Mali, du Burkina Faso et du Niger, l'armée française a également dû quitter le Tchad en quelques semaines après que N'Djamena a dénoncé brutalement l'accord de coopération militaire entre les deux pays, fin novembre. Le Sénégal négocie lui aussi le départ de troupes françaises d'ici fin 2025. En Côte d'Ivoire, ce départ se fait en bonne entente entre les deux armées: des parachutistes ivoiriens sont déjà entrés sur le camp de Port-Bouet en janvier et côtoient les militaires français.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LA CPI ET LES SONS DES CANONS

Ne se sont pas trompés les suffoqués qui ont affirmé que le nouveau président des Etats-Unis se considérait comme un dieu sur terre. En s'attaquant maintenant à la Cour pénale internationale, lui déniant son rôle et sa légitimité alors que la majorité des Etats y adhère, il signifie qu'il n'a pas encore fini de piétiner ce que le monde garde encore de raison. Il efface d'un trait de main une institution internationale dont l'universalité est la base essentielle pour la protection des êtres humains. Il gomme ce que la justice a de plus sacré.

En s'en prenant à la Cour pénale, il va jusqu'à interdire à ses juges, à son personnel et à leurs familles d'entrer aux

Etats-Unis. Son nouveau tir de barrage, du reste prévisible, n'a pas de quoi surprendre en alimentant une sidération internationale quand, au passage, il promet de raser Ghaza de ses habitants, revendique le Groenland, manigance la déportation de millions de migrants et tourne le dos à la plupart des institutions mondiales. On se doute bien que le nouveau Zeus finira par mettre l'ONU sous les pieds sinon à parfaire sa propre personnification américaine.

La perplexité n'est plus de mise quand on observe la courbe des dos déjà entamée par

des Etats et des institutions bousculés. Nul ne sait où il s'arrêtera dans ses fous élans comparables à une réelle tempête planétaire laissant déboussolés même ses propres alliés.

Stratégie planifiée ou décisions d'un milliardaire revanchard? Dans les deux cas, la politique de Donald Trump est à l'image de ce que peut représenter un magnat pétri dans la philosophie du Far West. Elle ne pouvait correspondre qu'à la réalité du monde d'aujourd'hui où la force et l'argent priment sur tout le reste. Elle a l'air de se justifier par la réplique exacte des faits qui ont donné naissance aux Etats-Unis d'Amérique et à la reconfiguration d'un monde qui s'est faite aux sons des canons.